

RAPATRIEMENT DES DÉPOUILLES D'ALGÉRIENS

L'ETAT PAYERA LES FRAIS

Page 24

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 7874 - MERCREDI 24 AVRIL 2024
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

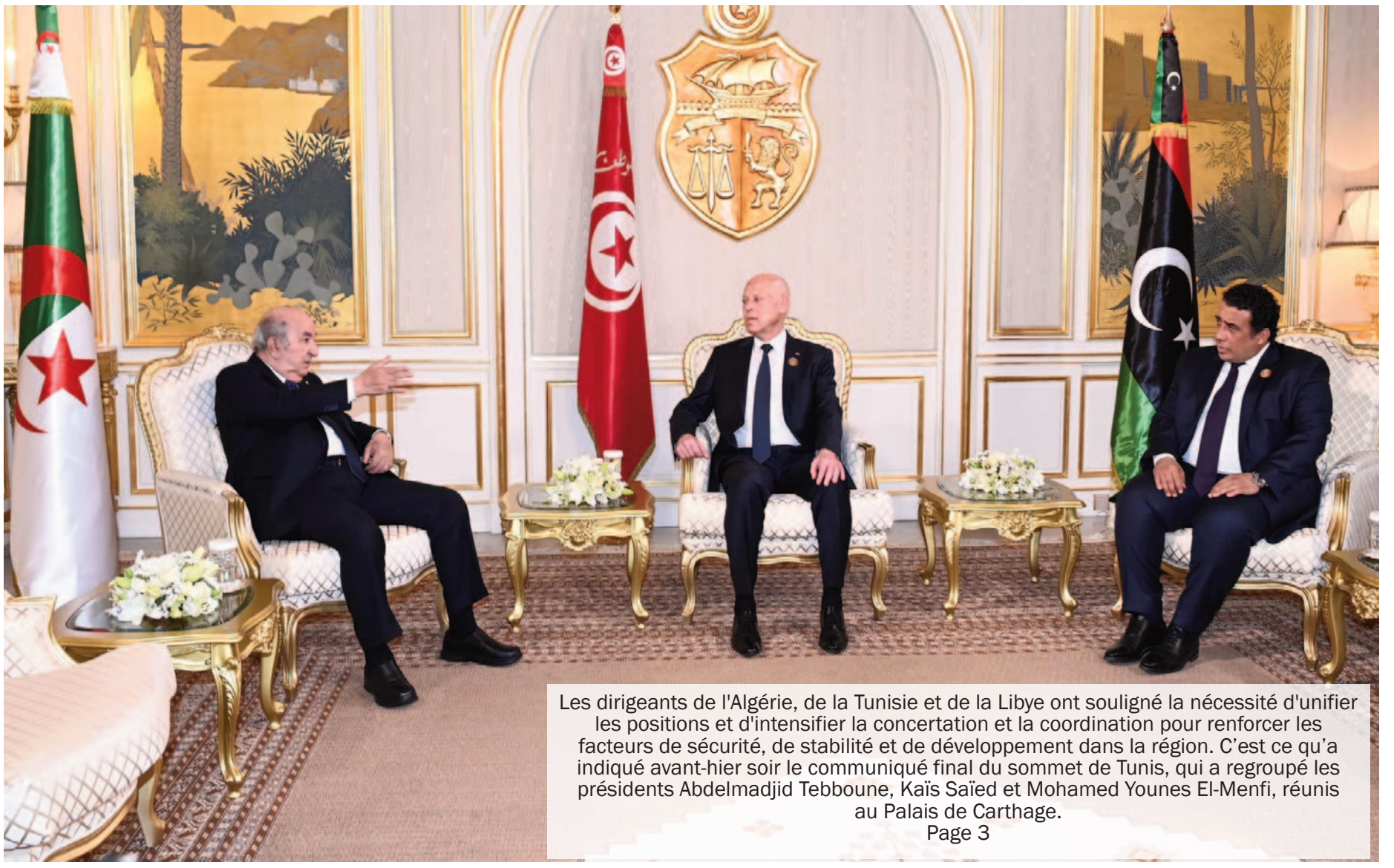
NIGER

Fin de mission pour l'armée américaine

Page 6

SOMMET ALGERO-TUNISO-LIBYEN

UNE VOIX COMMUNE ET DES PROJETS INTÉGRÉS



Les dirigeants de l'Algérie, de la Tunisie et de la Libye ont souligné la nécessité d'unifier les positions et d'intensifier la concertation et la coordination pour renforcer les facteurs de sécurité, de stabilité et de développement dans la région. C'est ce qu'a indiqué avant-hier soir le communiqué final du sommet de Tunis, qui a regroupé les présidents Abdelmadjid Tebboune, Kaïs Saïed et Mohamed Younes El-Menfi, réunis au Palais de Carthage.

Page 3

L'ONAB REVOIT LE COÛT DE L'ALIMENT DU BÉTAIL

Vers une baisse du prix du poulet

Page 4

DIRECTEURS DES LYCÉES

Appel à la promulgation du statut particulier

Page 5

SALON INTERNATIONAL DU LIVRE DE TUNIS

Des maisons d'édition algériennes au rendez-vous

Page 9

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 30 DA, FRANCE 1 EURO

AFIN D'AMÉLIORER LES SERVICES DANS LE SECTEUR DE LA JUSTICE

L'importance de maîtriser la numérisation

LE MINISTRE de la Justice, Garde des Sceaux, Abderrachid Tabi, a souligné, hier, l'importance de maîtriser le processus de numérisation afin d'améliorer les services fournis aux citoyens par le secteur de la justice.

M. Tabi a indiqué que la maîtrise par les fonctionnaires du secteur du processus de numérisation «contribuera à leur faciliter le travail, et à améliorer les services fournis aux citoyens, aux justiciables et aux avocats de la défense «. Le ministre a fait ces déclarations ont été faites en marge de l'inauguration du siège de la nouvelle Cour de justice de Tébessa, dans le cadre d'une visite de travail effectuée dans cette wilaya,

Inspectant la salle des archives de la nouvelle Cour, le ministre a appelé les fonctionnaires qui y activent à « recourir à la numérisation des inventaires et de l'archivage des dossiers judiciaires, ce qui permettra de retrouver ces dossiers chaque fois que cela sera nécessaire, à l'avenir, sans difficulté, tout en économisant de l'énergie et du temps «.

M. Tabi a également indiqué que son département ministériel a adopté, dans le cadre du programme du gouvernement en matière de gestion des contentieux, d'amélioration des procédures et d'extension des services judiciaires à distance au profit des justiciables et des avocats, le projet de transformation vers le système électronique en matière civile, au niveau des Cours, à commencer par l'échange électronique de recours, de mémorandums et autres correspondances par Internet.

Le ministre a également souligné « la nécessité de prendre en charge de manière optimale les personnes aux besoins spécifiques, les personnes âgées afin de fournir un service public de qualité, en adéquation avec les aspirations du citoyen, d'une part, et avec les installations et les équipements modernes dont dispose la nouvelle Cour de justice, d'autre part «.

Lors de l'inspection de la salle de conférences de cette nouvelle structure, le ministre de la Justice, Garde des Sceaux, a appelé le président de la Cour et le procureur général à utiliser cette salle pour la formation des juges et des fonctionnaires du secteur, et à programmer des journées d'étude et des conférences sur les nouvelles lois, notamment celles relatives aux crimes de la traite des personnes, à la lutte contre la drogue, la contrefaçon et l'usage de faux.

Le ministre a également présidé une séance de travail qui a réuni les cadres et les fonctionnaires du secteur de la justice, dans cette wilaya, au cours de laquelle il a écouté leurs préoccupations, qu'il a jugées «objectives « et qui seront, a-t-il affirmé, «prises en charge en fonction des priorités «.

Il a rappelé, dans ce contexte, que le ministère de la Justice a libéré, au cours des dernières années, les promotions et procédé au recrutement de plus de 3.000 travailleurs afin de contribuer à l'amélioration de la vie sociale et des conditions de travail des fonctionnaires du secteur.

Selon un exposé présenté au ministre, le nouveau siège de la Cour de Tébessa, qui a nécessité un investissement public de l'ordre d'un milliard de dinars, s'étend sur une superficie totale de 24 000 mètres carrés dont 6 178 mètres carrées bâtis.

M. D.

CONSEIL DE SÉCURITÉ

La situation à Gaza en tête des priorités de l'Algérie

Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ahmed Attaf, a affirmé, hier à Alger, que la situation tragique dans la bande de Gaza et la cause palestinienne demeurent en tête des priorités de l'Algérie au Conseil de sécurité des Nations Unies, où elle continuera d'œuvrer pour un cessez-le-feu immédiat et permanent.

M. Attaf, qui recevait la présidente du Comité international de la Croix-Rouge (CICR), Mirjana Spoljaric Egger, a précisé que «la situation tragique dans la bande de Gaza et la cause palestinienne, en général, demeurent en tête de nos priorités au Conseil de sécurité des Nations Unies, où nous continuerons de faire pression pour imposer un cessez-le-feu immédiat et permanent, faciliter les efforts humanitaires sans condition ni restriction et assurer la protection des civils palestiniens».

L'Algérie «continuera aussi de rappeler la nécessité impérieuse de soutenir le droit historique et inaliénable du peuple palestinien à l'établissement de son Etat souverain et indépendant», a ajouté le ministre, soulignant que «c'est le seul moyen d'assurer une paix et une stabilité durables au Moyen-Orient».

Et d'assurer que «le CICR peut compter sur la voix de l'Algérie au Conseil de sécurité pour défendre avec force sa mission humanitaire en tant qu'organisation indépendante, neutre et impartiale».

M. Attaf n'a pas manqué, à cette occasion, de saluer «les efforts des équipes du CICR dans la bande de Gaza, dans les territoires palestiniens occupés, où elles continuent de fournir des soins de santé de base et d'autres services vitaux dans des circonstances très difficiles».

Le ministre a également rendu hommage aux efforts de ces équipes qui «continuent de braver tous les risques et toutes les difficultés pour sauver la vie des Palestiniens sans défense», déplorant «la perte tragique de ces femmes et de ces hommes courageux qui ont payé un lourd tribut en essayant d'améliorer la situation à Gaza».



Le ministre des Affaires étrangères, Ahmed Attaf.

M. Attaf a, par ailleurs, précisé que ses entretiens avec Mme Spoljaric Egger avaient permis de «passer en revue les relations solides et privilégiées entre l'Algérie et le CICR». Des relations, a-t-il dit, «fondées sur l'engagement constant de l'Algérie et son attachement au droit international humanitaire» et «tirant leur force des valeurs fondamentales de confiance, de soutien et d'entente mutuels auxquelles l'Algérie et le

CICR sont si attachés». «Les relations entre l'Algérie et le CICR ont toujours été privilégiées et fructueuses, ayant même contribué à la promotion du droit international humanitaire», a affirmé le ministre, ajoutant que «les programmes de soutien humanitaire et de renforcement des capacités fournis par la mission du CICR en Algérie sont une preuve éloquente de la solidité de nos relations».

Dans le même sillage, le ministre des Affaires étrangères a fait savoir que l'Algérie aspirait à «approfondir les discussions fructueuses amorcées, il y a trois mois à New York, avec le CICR au sujet de la cause palestinienne et d'autres crises dans notre région et au-delà, d'autant que le Comité s'est imposé, dans tous ces environnements instables, comme une force salutaire porteuse d'espoir et un partenaire clé en faveur de la paix et de la justice».

Le ministre a, par ailleurs, réitéré la gratitude de l'Algérie envers le CICR, qui lui a remis les archives se rapportant à ses activités et actions humanitaires dans le pays durant la lutte d'indépendance.

Hamid B.

ALGER ABRITE LE DIGITAL AFRICAN SUMMIT

Favoriser la croissance technologique africaine

LE DIGITAL African Summit a ouvert ses portes hier au palais de la Culture Moufdi-Zakaria à Alger, regroupant les amateurs et les acteurs du domaine technologique dans la région, autour des dernières innovations et des grandes tendances du marché de la technologie.

Lors de son intervention, le ministre de la Poste et des Télécommunications, Karim Bibi Triki, a affirmé que « le développement du secteur des TIC et la réalisation de la transition digitale dépendent de l'investissement dans les infrastructures de base pour assurer un service de qualité à toute la population, sur tout le territoire ». Il a, dans ce sens, révélé que son département « œuvre pour atteindre le taux de 6 million de foyers connectés à l'internet fixe, soit deux tiers des foyers, d'ici à la fin 2024 ».

Il a ajouté que « la modernisation des services de la poste et la digitalisation des autres secteurs avancent à grands pas », assurant que l'Algérie est « prête » à mettre tout son savoir-faire dans ce domaine au service des pays africains.

De son côté, le ministre de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Microentreprises, Yacine El Mahdi Oualid, a rappelé les mesures incitatives, notamment financières, décidées par l'Algérie pour encourager les jeunes à réaliser leur, propres entreprises, les exhortant, toutefois, à se diriger vers le marché digital africain.

ACCENT SUR L'ARCHIVAGE NUMÉRIQUE

Par ailleurs, la question de l'archivage numérique est mise en avant durant cette édition de l'événement. Des startupers locaux et étrangers y participent pour exposer leurs idées innovantes dans le domaine.

« On a fabriqué ScanRobot pour scanner les anciens ouvrages et les livres, soigneusement sans nuire à ces derniers. Cette machine peut faire cette tâche en un temps record, en comparaison avec les méthodes classiques.

Puis, on peut numériser ces livres et les rendre plus disponibles, surtout pour les étudiants et les chercheurs, tout en sauvegardant les copies originales qui sont parfois rares », a expliqué Stephan Tratter, directeur commercial de la société autrichienne Treventus. Il a ajouté vouloir intégrer le marché africain, notamment algérien, pour des partenariats et des collaborations prometteuses.

A ce propos, le manager général de l'entreprise algérienne Gisco, Yahia Ghilas, a affirmé qu'à travers la collaboration avec Treventus, « on peut exploiter cette technologie pour préserver le patrimoine culturel algérien pour ce qui est des manuscrits, des documents extrêmement fragiles et rares ». Il a ajouté que cette technologie pourra être déployée pour d'autres domaines.

Selon les organisateurs, l'événement devrait connaître la participation de plus de 100 délégués de divers pays africains ainsi que plus de 10 000 visiteurs. Ils mettent en avant l'importance de la coopération interafricaine dans le domaine technologique. Les conventions signées durant ces trois jours soulignent le potentiel immense de croissance et d'intégration technologique au niveau régional.

Il convient de noter que le Digital African Summit réunit aussi, simultanément, deux autres événements technologiques, à savoir l'ICT Maghreb et le Salon des télécoms (ALVTIC), en présence de plus de 100 délégués de divers pays africains ainsi que d'une centaine d'entreprises et de start-up.

Le programme du Digital African Summit comporte des thèmes tels que l'infrastructure technologique, la cybersécurité, l'intelligence artificielle, la santé digitale et les fintechs.

Rim Boukhari

SOMMET ALGÉRO-TUNISO-LIBYEN

Une voix commune et des projets intégrés

Les dirigeants de l'Algérie, de la Tunisie et de la Libye ont souligné la nécessité d'unifier les positions et d'intensifier la concertation et la coordination pour renforcer les facteurs de sécurité, de stabilité et de développement dans la région. C'est ce qu'a indiqué avant-hier soir le communiqué final du sommet de Tunis, qui a regroupé les présidents Abdelmadjid Tebboune, Kaïs Saïed et Mohamed Younes El-Menfi, réunis au Palais de Carthage.


Un tournant dans la coopération maghrébine.

Après avoir convenu de l'organisation périodique de cette réunion tripartite dite consultative, en alternance entre les trois pays, les dirigeants ont souligné que le but de cette action est de hisser les relations bilatérales privilégiées qui lient chaque pays à l'autre vers une nouvelle étape qualitative axée, au-delà du cadre bilatéral, sur la réflexion et l'action collectives.

Ils estiment que l'unification des positions et la coordination du bloc naissant a pour objectif d'accroître sa « résilience face aux mutations régionales et aux crises internationales successives d'ampleur, dont les répercussions ne peuvent être affrontées par aucun pays individuellement », outre « le besoin urgent pour les trois pays d'avoir une voix audible unifiée et une présence influente et effective dans les différents espaces d'appartenance régionaux et internationaux ».

Ils ont souligné « l'attachement des trois pays à l'indépendance des décisions nationales, émanant de la volonté de leurs peuples respectifs, leur souci d'établir des relations avec les autres pays et blocs régionaux et internationaux, dans le cadre du respect mutuel et de la non-ingérence dans les affaires intérieures, et leur attachement à un ordre international multipolaire prônant la coopération, la solidarité, la justice et l'équité dans les relations internationales et l'égalité de tous devant le droit international ».

-SOUTIEN AUX AUTORITÉS LIBYENNES

S'agissant du dossier libyen, les trois dirigeants ont « exprimé leur rejet total des ingérences étrangères dans les affaires libyennes et leur soutien aux efforts visant à parvenir à l'organisation des élections à même de préserver l'unité et l'intégrité territoriale de la Libye et de garantir sa sécurité, sa stabilité et sa prospérité ». Ils ont également souligné le rôle pivot des pays voisins de la Libye en soutien aux autorités libyennes dans le « processus de restauration de la stabilité et de la sécurité et dans les efforts de reconstruction ».

Sur le plan international, le communiqué final a « condamné avec force les violations quotidiennes flagrantes, les crimes de guerre et le génocide commis contre le peuple palestinien frère », réitérant « l'appel urgent à la communauté internationale pour que soit immédiatement mis fin à l'agression barbare, pour la levée totale du blocus imposé à la bande de Ghaza, afin de permettre l'acheminement des aides alimentaires et médicales et la poursuite en justice des dirigeants de l'occupation pour leurs crimes ».

Les trois dirigeants ont, à cet égard, affiché « leur soutien constant à la résistance du vaillant peuple palestinien pour le recouvrement de tous ses droits historiques légitimes et l'établissement de son Etat indépendant pleinement souverain avec El-Qods comme capitale, ainsi que leur soutien inconditionnel au droit de l'Etat de Palestine de devenir membre à part entière de l'ONU ».

MISE GARDE CONTRE LES INTERVENTIONS ÉTRANGÈRES AU SAHEL

Concernant la région du Sahel, secouée par l'instabilité politique et les périls terroristes, les trois présidents ont « mis en garde contre le danger des interventions étrangères dans la région sahélo-saharienne et leurs répercussions sur la paix dans les pays de la région et dans le monde », soulignant la nécessité « de soutenir la sécurité et la stabilité des pays de cette région, de protéger leur souveraineté nationale et leur intégrité territoriale et de renforcer la coopération avec eux en matière économique, commerciale et de développement ».

Sur la crise au Soudan, la déclaration finale du sommet a insisté sur la nécessité pour « l'action arabo-africaine commune d'assumer sa responsabilité et son rôle dans le cadre des efforts onusiens visant à mettre un terme à la souffrance du peuple soudanais frère », ajoutant qu'il faut imposer « la cessation des hostilités et le renoncement à la violence au profit du dialogue comme moyen pour régler la crise au Soudan, tout en préservant ses capacités, sa sécurité, sa stabilité et son intégrité territoriale ».

Sur ce registre, le texte final du sommet de Tunis a mis l'accent sur la nécessité « d'approfondir davantage les consultations et l'échange d'analyses, d'évaluations et d'informations sur le phénomène du terrorisme, la traite des êtres humains, le trafic de drogue et le crime organisé, en vue de protéger la région de ces fléaux ».

PROTECTION DES FRONTIÈRES ET DES PROJETS INTÉGRÉS

Sur un autre plan, et pour faire face contre les risques et les conséquences de la migration irrégulière et les autres manifestations du crime organisé, les dirigeants algérien, tunisien et libyen sont de « créer des groupes de travail conjoints chargés de coordonner les efforts visant à protéger les frontières communes ». Ces groupes de travail seront également chargés de « mettre en place une approche participative pour le développement de ces régions, en veillant à unifier les positions et les discours en direction des différents pays frères et amis concernés par le phénomène de la migration irrégulière au nord de la Méditerranée et en Afrique subsaharienne ».

Il est question également de créer un groupe de travail conjoint chargé d'élaborer des mécanismes permettant de mettre en place des projets et des investissements conjoints d'envergure dans des domaines et secteurs prioritaires, tels que la production de céréales et de fourrage et le dessalement de l'eau de mer, ainsi que d'autres projets et programmes de coopération visant à assurer la sécurité hydrique et alimentaire des trois pays.

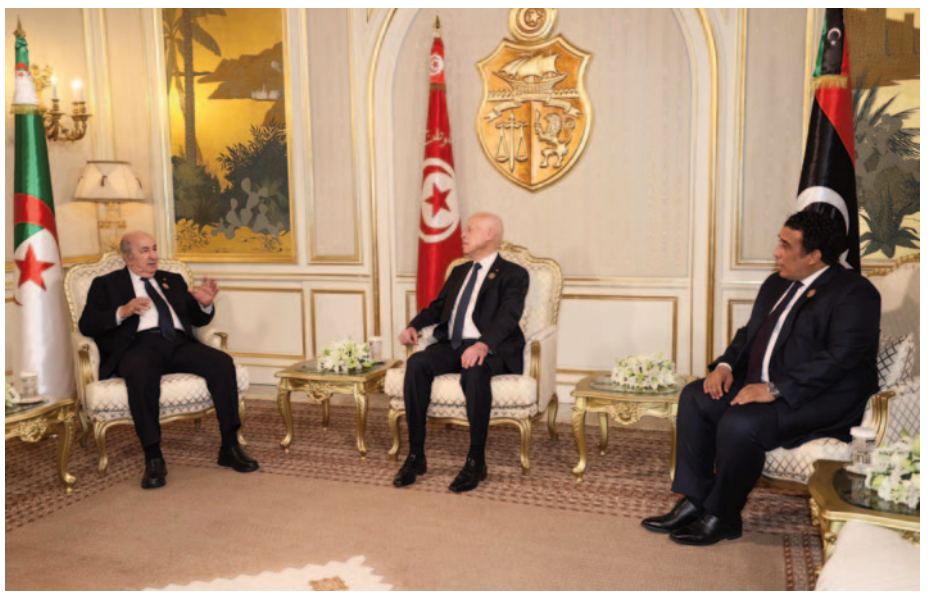
Il s'agit, entre autres, « d'activer au plus vite des mécanismes conjoints pour l'exploitation des eaux souterraines communes dans le Sahara septentrional, d'accélérer la mise en œuvre du projet d'interconnexion électrique des réseaux de transport d'électricité entre les trois pays et de développer la coopération et d'établir des partenariats dans le domaine de l'exploration, de la production et du stockage de produits pétroliers et dans les secteurs des mines et des énergies renouvelables et propres comme l'hydrogène vert ».

FACILITER LA CIRCULATION DES BIENS ET DES PERSONNES

Enfin, le texte a indiqué que les trois pays ont décidé « d'aplanir les difficultés qui entravent la circulation des biens et des marchandises entre les trois pays, d'examiner les moyens d'accélérer les échanges entre eux, de créer des zones franches communes et d'accélérer l'adoption de mesures appropriées pour faciliter la circulation des personnes et des marchandises, notamment en développant les réseaux de transport routier et ferroviaire et en créant une ligne maritime régulière reliant les trois pays ».

Enfin, le domaine culturel et scientifique n'a pas été oublié, puisque le texte final a évoqué la mise en place des programmes de travail pour « la mise en valeur des divers aspects du patrimoine culturel commun, de renforcer la coopération dans les domaines de la recherche scientifique, de la formation professionnelle, des technologies modernes et des échanges d'étudiants et de jeunes, et d'encourager la production de programmes culturels et éducatifs conjoints».

Hachemi B.





IMPORTANCE DE L'ASSURANCE AGRICOLE

La CNMA sensibilise les céréaliculteurs

LA CAISSE nationale de mutualité agricole (CNMA) ne cesse de sensibiliser les agriculteurs sur l'importance de l'assurance agricole. C'est aux céréaliculteurs du sud du pays que s'est adressée cette fois-ci la Caisse. C'est à l'occasion d'une rencontre régionale, organisée par la CNMA dans la wilaya d'Ouargla, laquelle a regroupé les céréaliculteurs du Sud, que la Caisse a sensibilisé sur l'importance des assurances agricoles. Car ce sont les assurances qui garantissent la pérennité des investissements des agriculteurs et la sécurité alimentaire du pays, a-t-on souligné. Lors de cet évènement organisé lundi sous le thème «La CNMA comme outil indispensable pour le développement de la filière des grandes cultures et la garantie de la sécurité alimentaire», la mutualité agricole a réitéré son engagement envers le secteur agricole, affirmant «être l'outil financier par excellence pour sécuriser les investissements et le revenu des agriculteurs». «En tant qu'acteur majeur du développement agricole la CNMA s'engage à fournir des solutions d'assurance adaptées pour faire face aux risques menaçant la productivité et les investissements agricoles», a-t-elle assuré. La mutualité agricole a par ailleurs mis en exergue les potentialités des régions sahariennes qui regorgent de ressources remarquables leur permettant de contribuer au renforcement de la sécurité alimentaire nationale. «Les conditions agro-climatiques spécifiques de ces régions offrent des opportunités uniques pour le développement de différentes filières, pouvant ainsi renforcer l'approvisionnement des grands centres urbains du Nord», a-t-elle fait valoir. Dans ce contexte, elle a rappelé que l'agriculture saharienne, durant la campagne céréalière de 2023, a comblé le déficit de la récolte enregistré dans les régions du Nord touchées par la sécheresse. La CNMA a également rappelé les efforts considérables déployés par les pouvoirs publics, en mettant en place divers programmes de développement dans les régions du sud afin de favoriser le développement socioéconomique de cette région. Cette journée a été également l'occasion de débattre des défis rencontrés par la filière céréalière, de mettre en lumière les politiques adoptées pour y faire face, et d'analyser la situation en vue de trouver des solutions efficaces.

S. N.

L'ONAB REVOIT LE COÛT DE L'ALIMENT DU BÉTAIL

Vers une baisse du prix du poulet

L'Office national des aliments du bétail (ONAB) a annoncé une baisse des prix de ses produits au niveau des unités d'aliment de bétail relevant de ses groupes régionaux à travers le territoire national. Une mesure qui devrait assurément avoir un impact sur les prix, notamment ceux du poulet, d'autant que l'aliment constitue 80 % du coût de la production des volailles.

C'est ce qu'a affirmé Kali El Moumen, président de l'Interprofessionnel de la filière avicole, qui prévoit une stabilisation prochaine des prix du poulet, sachant que les éleveurs motivent le plus souvent l'augmentation des prix du poulet par le coût élevé de l'aliment de bétail.

«Cette décision va automatiquement influer sur les prix du poulet», a-t-il estimé, précisant que le prix du poulet devrait se stabiliser aux alentours de 350 à 400 DA le kilogramme.

Le président de l'Interprofessionnel de la filière avicole a déclaré ne pas avoir encore été destinataire d'une note faisant état de la baisse des prix de l'aliment de bétail de la part de l'ONAB. Il a indiqué qu'il faut attendre au moins une semaine pour mesurer l'impact de cette mesure sur le prix du poulet sur le marché, soit après l'approvisionnement des éleveurs auprès de l'Office national des aliments de bétail. Les éleveurs, qui n'ont jamais cessé de déplorer la cherté des prix des aliments de bétail, ne peuvent que saluer cette mesure de l'ONAB.


Une mesure saluée.

Dans un communiqué publié sur sa page Facebook, l'Office a fait état de la baisse des prix de ces produits. Les prix des aliments de volaille destinée à la consommation en phase de démarrage sont disponibles à partir de 6 630 DA le quintal et de 6 100 DA le quintal en phase de croissance. Le prix des aliments des poules pondeuses est fixé, quant à lui, à 4 650 DA le quintal au démarrage et à 5 620 DA le quintal à la fin de croissance. Concernant les bovins, il est indiqué que les prix des aliments destinés aux vaches laitières sont, quant à eux, établis à partir de 4 200 DA le quintal. De même, les aliments d'engraissement des veaux s'affichent désormais au prix de 4 720 DA le quintal. Concernant le bétail ovin, l'ONAB a fait savoir que les aliments d'engraissement des agneaux s'affichent à 3 710 DA le quintal, appelant les opérateurs à prendre attache avec les différentes unités de l'Office réparties sur le territoire national.

Lilia Aït Akli

ARKAB :

«L'électrification des périmètres agricoles, une priorité»

LE RACCORDEMENT des périmètres agricoles au réseau électrique constitue une priorité pour le gouvernement. Le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab, a souligné l'engagement de son département à accompagner les agriculteurs et les investisseurs, lors des visites de travail et d'inspection qu'il a effectuées dans les wilayas d'Ouled Djellal et de Biskra. Depuis la wilaya de Biskra, où il a inspecté plusieurs projets et unités de production relevant de son secteur, le ministre a affirmé que son département fournira l'énergie et l'électricité nécessaires aux investisseurs. «Nous sommes disposés à accompagner tous les investisseurs et agriculteurs», a-t-il affirmé, signalant la vocation agricole de la wilaya de Biskra.

Beaucoup d'efforts ont été consentis en matière de raccordement des périmètres agricoles au réseau électrique. Le ministre a, en effet, affirmé que le taux d'électrification des périmètres agricoles du pays a dépassé les 50 %.

«Sur les 100 000 périmètres agricoles recensés en Algérie, en coordination avec le ministère de l'Agriculture et du Développement rural, plus de 56 000 périmètres sont raccordés au réseau électrique», a encore affirmé M. Arkab depuis la wilaya d'Ouled Djellal, précisant que 14 000 autres le seront d'ici à la fin de l'année. Le ministre a souligné que le raccordement des périmètres agricoles au réseau électrique «s'inscrit dans le cadre de la politique et des objectifs du gouvernement en matière de sécurité alimentaire et de soutien à la production nationale», rappelant également que les nouvelles wilayas ont bénéficié de plusieurs programmes visant à étendre les surfaces agricoles et à fournir l'énergie électrique à tous les agriculteurs.

Il a, en outre, indiqué que son département ministériel «s'emploie à fournir de l'électricité, en quantité et en qualité, aux usines et aux zones d'activité, notamment dans les nouvelles wilayas pour éviter les fréquentes coupures d'électricité, surtout durant la saison chaude».

Sur un autre registre, le ministre de l'Energie a procédé à la pose de la première pierre d'une centrale solaire photovoltaïque de 80 mégawatts, sur une superficie de 160 hectares. Ce projet, qui devrait entrer en service dans 18 mois, est «l'un des projets énergétiques les plus importants de la région» dès lors qu'il constituera, une fois opérationnel, un atout important pour la wilaya sur le plan économique, en général, et sur le plan agricole, en particulier, selon les précisions du ministre.

Lors de sa visite de travail dans ces deux wilayas, le ministre a, en outre, inspecté plusieurs projets relevant de son secteur et procédé à la mise en service de plusieurs projets.

L. A. A.

AIR ALGÉRIE

Une nouvelle offre dédiée aux familles durant d'été

LA COMPAGNIE aérienne nationale, Air Algérie, a annoncé, hier dans un communiqué, le lancement d'une nouvelle offre dédiée spécialement aux familles algériennes pour les vacances d'été.

Baptisée «Osrah (famille)», cette offre s'inscrit dans le cadre de «notre engagement citoyen et en conformité avec le plan de gouvernement visant à améliorer les conditions de transport aérien», explique la même source.

La nouvelle offre permet aux familles de voyager ensemble sur un même vol, en aller-retour, avec le même numéro de réservation, ajoute le communiqué, soulignant que l'offre comprend des réductions «significatives» sur les tarifs des billets.

L'offre est disponible pour les réservations à partir du 22 avril, jusqu'au mois d'août 2024 pour des voyages à partir du 1er juin 2024, a-t-on précisé.

S'agissant des tarifs, la compagnie nationale a révélé que les vols depuis l'Algérie vers l'étranger débutent à partir de 22.500 DA, tandis que les vols internationaux en provenance de l'étranger vers l'Algérie, débutent à partir de 168 euros (Tunis-Alger-Tunis).

Un billet de Marseille (France) vers l'Algérie, à titre d'exemple, est cédé à 199 euros, selon Air Algérie qui a invité ses clients à contacter ses agences ou son service client pour plus de détails.

S. N.

Avis de décès

Les familles Benkeddache et Belaidi ont l'immense douleur de faire part du décès de leur très chère soeur, mère et épouse
BENKEDDACHE LILIA SABRINA épouse BELAIDI.
L'enterrement aura lieu le jeudi 25/4/2024 après la prière du D'hor au cimetière de Sidi Brahem, village Yakourene.
A Allah nous appartenons et à Lui nous retournons.

DIRECTEURS DES LYCÉES

Appel à la publication urgente du statut particulier

Les directeurs des lycées appellent à la publication urgente du statut particulier des personnels du secteur, qui devrait répondre aux aspirations et revendications exprimées. Ils exigent aussi l'ouverture du dialogue avec la tutelle au sujet de ce statut.

Dans un communiqué rendu public, à l'issue d'une réunion de son bureau national, le Conseil national autonome des directeurs des lycées (CNADL) réclame la prise en charge de ses revendications, dénonçant, encore une fois, ce qu'il qualifie de «politique de fuite en avant, d'exclusion et de tâtonnement que le ministère de l'Education nationale a adoptée comme approche» face aux nombreux problèmes soulevés.

Les directeurs de lycées s'interrogent sur les raisons du retard dans la publication du statut particulier des travailleurs du secteur, estimant que le système éducatif traverse une période délicate, notamment en cette période précédant la naissance d'un nouveau statut qui devrait impacter le parcours professionnel des travailleurs.

Il est question aussi de corriger les failles contenues dans le décret exécutif 12-240 du 29 mai 2012, modifiant et complétant le décret exécutif n° 315-08 du 11 octobre 2008 portant statut particulier des fonctionnaires appartenant aux corps spécifiques de l'éducation nationale.

«C'est dans cette atmosphère qu'a eu lieu la réunion du bureau national du syndicat, au cours de laquelle le CNADL a tenu à réitérer son attachement à sa plate-forme de revendications, soulignant la nécessité d'ouvrir la porte du dialogue de la part du ministère pour discuter de ces revendications», a indiqué le communiqué du CNADL. Sur le plan organisationnel, le syndicat exprime sa satisfaction quant au travail



Les directeurs des lycées montent au créneau.

effectué par les collègues dans les différentes wilayas du pays, pour faire du processus d'adhésion syndicale et de recensement un succès, indiquant qu'il a atteint un taux significatif au niveau national.

Le CNADL appelle, à cette occasion, tous les directeurs d'établissements secondaires à se mobiliser davantage afin d'achever le processus dans les délais impartis, notamment en ce qui concerne la convocation des assemblées de wilayas électorales pour s'adapter aux dispositions des nouvelles lois.

Le CNADL appelle à l'activation de la dynamique organisationnelle visant à stimuler les structures et les règles de défense du syndicat sur des revendications légitimes, notamment le dossier de statut particulier et du régime indemnitaire.

Le bureau national a, par ailleurs, fait part de son adhésion à la plate-forme de revendications du syndicat dans son intégralité, de manière à préserver la dignité du directeur de lycée et à rehausser son statut en tant que chef d'un établissement public à caractère administratif et employé de l'Etat.

Le syndicat appelle à «la publication urgente du statut particulier» et à «la prise en considération des propositions» du syndicat, notamment en ce qui concerne l'élaboration du nouveau statut selon une nouvelle vision basée sur la construction hiérarchique, tout en plaçant le directeur de lycée dans le statut social qu'il mérite en sa qualité de chef d'un établissement public.

Le CNADL insiste sur l'alignement des primes et des indemnisations accordées aux directeurs d'écoles secondaires à celles accordées à leurs homologues chefs d'établissements publics à caractère administratif dans divers autres secteurs publics, en dehors du secteur de l'éducation.

L'organisation syndicale appelle le ministre du secteur à tenir à son engagement concernant la valorisation de la prime accordée aux directeurs d'établissements scolaires pour l'encadrement des examens officiels.

Elle condamne la dévalorisation du rôle et des tâches des directeurs d'établissements secondaires dans certaines wilayas, sans intervention rapide et efficace de la part des responsables de la tutelle pour y mettre fin.

Le CNADL souligne la nécessité d'aborder efficacement la question des logements de fonction et d'allouer des fonds financiers annuels pour la réparation et la restauration de ces logements, car nombre d'entre eux sont vétustes et inhabitables.

Enfin, le bureau national appelle tous ses adhérents à se mobiliser autour du syndicat afin de préserver son unité et de chercher à mettre en place une stratégie efficace, en adéquation avec les exigences de la phase actuelle caractérisée par des restrictions au travail syndical, et ce, dans le but d'une mobilisation globale pour s'engager dans toutes les formes de lutte spécifiques autorisées par la loi, notamment en cas d'absence de réponse adéquate et satisfaisante aux revendications globales soulevées à travers toutes les wilayas.

Lynda Louifi

PRÉPARATION DES EXAMENS DE FIN D'ANNÉE À BÉJAÏA

Mise en place d'une commission de suivi

UNE COMMISSION de wilaya chargée de la préparation et du suivi des examens de fin de d'année a été mise sur pied par le wali de Béjaïa, M. Kamel-Edddine Karbouche, au cours d'un conseil de wilaya qui s'est tenu au début de la semaine en cours. Des directives ont été données à ce propos aux chefs de daïra afin de préparer les conditions nécessaires pour le bon déroulement des examens, notamment les moyens humains et matériels du début jusqu'à la fin de l'opération au niveau des centres d'examens et les centres de correction.

Il s'agit pour cette commission de «vérifier» l'état des appareils de climatisation, le contrôle des lieux de préparation de repas et restauration des encadreurs et candidats, le nettoyage et l'hygiène, la désignation des centres de santé pour d'éventuelle évacuation de personnes, le transport, l'alimentation en eau potable, l'électricité et la sécurité à l'intérieur des centres, entre autres. Un exposé détaillé de l'opération de préparation de ces examens a été présenté par le directeur de l'éducation lors de cette rencontre reste seulement à parfaire certain aspects.

Par ailleurs, le conseil de wilaya a été consacrée à l'examen de plusieurs questions dont la préparation de la saison estivale, la situation des plages de la wilaya, l'examen des plans de prévention, d'intervention et de lutte contre les feux de forêts élaborés par les services de la protection civile et les services des forêts, l' activation des plans de secours et d'intervention de wilaya et des communes avec l'organisation d'exercices et de manouvres de simulation.

Cette réunion a, aussi, été consacrée à l'examen du rapport du directeur de la programmation et du suivi du budget de wilaya et la situation des programmes de développement (PCD et PSD), l'examen des projets initiés par le secteur de l'environnement, la mise sur pied d'une commission de wilaya chargée de la préparation et du recensement général du secteur agricole.

N. Bensalem

EXAMENS DU BEM ET DU BAC 2024

Retrait des convocations à partir du 5 mai

LES CANDIDATS aux examens du BEM et du baccalauréat session 2024 peuvent retirer leurs convocations sur la plate-forme numérique de l'Office national des examens et concours (ONEC), à partir du 5 mai, a annoncé le ministre de l'Education nationale, Abdelhakim Belabed.

Le ministre, qui effectuait une visite à M'sila, a indiqué que son département ministériel a fixé pour le début du mois de mai prochain le retrait, par les candidats, de leurs convocations aux examens du Brevet de l'enseignement moyen (BEM) et du baccalauréat 2024. M. Belabed a précisé que les convocations pourront être retirées à partir du dimanche 5 mai pour l'examen du BEM et du jeudi 9 mai pour les épreuves du baccalauréat. Les candidats inscrits dans les collèges d'enseignement moyen (CEM) et les lycées pourront, selon le ministre, retirer leurs convocations au niveau de l'établissement où ils suivent leurs cours ou l'obtenir via le site web de l'Office national des examens et concours (ONEC), ce dernier étant également accessible aux candidats libres. Le premier responsable du secteur de l'éducation a souligné, dans ce contexte, que ce dispositif restera opérationnel jusqu'à la fin des épreuves afin de permettre aux candidats de retirer le document leur donnant le droit d'accéder aux centres d'examen en cas de perte ou de non-retrait de leur convocation pour une raison ou une autre.

Le ministre a également ajouté que toutes les conditions ont été réunies pour assurer la réussite des examens officiels de cette année scolaire, et ce par la mise en œuvre du programme d'enseignement mené à bien grâce aux efforts du corps enseignant et des effectifs d'encadrement. Il a aussi indiqué que toutes les procédures précédemment arrêtées sont maintenues, notamment en ce qui concerne l'octroi, à tous les candidats, d'une demi-heure supplémentaire, sur le temps légal imparti à chaque épreuve, et ce afin de leur permettre de choisir sans pression le sujet qu'ils devront traiter.

Il convient de souligner que pour les élèves scolarisés, l'opération se déroule sur la plate-forme numérique via l'adresse électronique des directeurs des établissements scolaires, dans l'espace réservé aux parents d'élèves de la plate-forme du ministère et sur le site de l'Office national des examens et concours (ONEC). S'agissant des candidats libres, le ministère de l'Education les invite à retirer leurs convocations sur le site de l'ONEC aux mêmes dates citées. De ce fait, les candidats de chaque cycle auront à leur disposition un lien spécial qui leur sera dédié. Ainsi, les candidats pourront entrer leurs données personnelles, tels le code, le nom d'utilisateur et le mot de passe, pour appuyer, par la suite, sur le bouton d'impression afin d'imprimer leur convocation sur laquelle sont mentionnés le centre d'examen, les informations nécessaires concernant les interdictions le jour de la tenue de l'examen ainsi que les consignes à respecter.

Dans un autre contexte, M. Belabed a fait savoir que 657 nouveaux établissements scolaires seront opérationnels à l'échelle nationale dès la rentrée 2024/2025, en l'occurrence 381 écoles primaires, 179 CEM et 97 lycées. Le ministre a déclaré que ces établissements, destinés à soutenir le secteur de l'éducation nationale à travers le pays, contribueront à réduire la surcharge des classes et à l'éliminer progressivement. Il a ajouté, à cet égard, que le règlement du problème de la surcharge ne nécessite pas simplement la construction de nouveaux établissements mais exige aussi la prise de mesures organisationnelles sur lesquelles travaille son département ministériel, que ce soit au niveau de la carte scolaire ou des dispositions liées à l'âge des élèves.

L. L.

NIGER

Fin de mission pour les troupes américaines

Les jours sont comptés pour les militaires américains présents sur le sol nigérien. Ils devraient quitter le pays dans les semaines à venir. Une délégation du Pentagone est arrivée hier ***à Niamey pour discuter du retrait ordonné des troupes américaines, a annoncé hier le porte-parole du Pentagone, Pat Ryder.***

La délégation américaine, composée de responsables du Pentagone et du commandement militaire américain pour l'Afrique (Africom), discutera avec les responsables nigériens des modalités du retrait de 1.100 soldats américains de ce pays. « Nous pouvons confirmer le début des discussions entre les Etats-Unis et le Niger sur le retrait ordonné des forces américaines du pays », a indiqué le porte-parole du Pentagone.

En mars dernier, Niamey avait dénoncé «avec effet immédiat » l'accord militaire avec les États-Unis qui disposent de la base aérienne 201, spécialisée pour les opérations de drones près à Agadez au nord, construite pour environ 100 millions de dollars.

La décision du retrait des troupes américaines du Niger a été annoncée vendredi dernier par le numéro deux de la diplomatie américaine, Kurt Campbell, lors d'une rencontre à Washington avec le Premier ministre nigérien, Ali Lamine Zeine. Cette décision, à laquelle les États-Unis s'opposent depuis longtemps, va modifier la préparation des forces américaines à mener des opérations militaires en Afrique de l'Ouest.

De son côté, le ministre des affaires étrangères, Bakari Yaou Sangaré, a annoncé dans un communiqué avoir eu avant-hier « des discussions » avec l'ambassadrice des Etats-Unis à Niamey, Kathleen FitzGibbon, portant « sur la question du départ des troupes militaires américaines du Niger ».

L'entretien s'est déroulé en présence de Maria Baron, directrice de l'Agence américaine pour le développement international (Usaid) à Niamey, qui a assuré que l'agence allait « poursuivre sa coopération



bilatérale » avec le Niger, annonçant « un nouvel accord devant remplacer celui en cours, qui expire en septembre 2024 », selon le communiqué.

Le retrait des troupes américaines devient une exigence populaire au Niger, notamment après la dénonciation l'été dernier de l'accord de la coopération militaire avec la France, l'ancien colonisateur, et le départ fin décembre dernier des 1500 soldats français.

DES MANIFESTATIONS POPULAIRES EXIGENT LE DÉPART DES -AMÉRICAINS

Plusieurs rassemblements ont eu lieu dans la capitale nigérienne et dans la région d'Agadez, où se trouve la base militaire américaine, après la dénonciation par les autorités nigériennes de l'accord de coopération militaire avec Washington. Avant-hier, des milliers de manifestants se sont réunis à Niamey devant le Parlement nigérien et dans la ville d'Agadez pour exiger le départ des forces militaires américaines du pays, a annoncé AES Info.

Pour les manifestants, la présence américaine n'a rien apporté à la région et au pays. «Comme nous l'avons toujours dit, cette base américaine n'a aucune utilité, et personne, aucun nigérien, ne peut vous dire ce qui se passe à l'intérieur de cette base. Donc il s'agit d'une humiliation vis-à-vis de notre peuple », a expliqué Slimane Ag Ibrahim, activiste de la société civile d'Agadez, dans une vidéo diffusée sur le réseau social X.

«Et ils n'ont fait aucune réalisation pour la population locale d'Agadez, aucune, même pas un forage, une école ou quoi que ce soit », a ajouté l'activiste.

De son côté, Abdoulaye Seydou, président du mouvement M62, ou l'Union sacrée pour la sauvegarde de la souveraineté et de la dignité du peuple, a estimé dans une déclaration à la presse que la lutte contre le terrorisme dans la région sahélo-saharienne est désormais une responsabilité majeure de l'armée nigérienne. Il a également souligné l'importance de la mutualisation des forces entre les armées de la région, notamment l'Alliance des Etats du Sahel (AES), pour contrer cette menace.

Seydou met en avant l'exemple du CEMOC (Comité d'État-Major Opérationnel Conjoint) qui regroupe l'Algérie, la Mauritanie, le Niger et le Mali, soulignant la nécessité de le revitaliser et de le renforcer. Il mentionne également l'AES dans la zone des trois frontières comme un acteur clé dans cette lutte contre le terrorisme.

Cette mobilisation, qui s'inscrit dans la lignée de la dénonciation de l'accord de coopération militaire entre le Niger et les États-Unis par les autorités nigériennes le 16 mars dernier, traduit le ras-le-bol de la population face à la présence américaine sur le territoire, note le média. Des drapeaux du Niger, du Burkina Faso et de la Russie étaient de sortie.

L'action a été menée à l'initiative de la coalition Synergie, regroupant une dizaine de mouvements et associations soutenant les autorités actuelles du Niger, selon les médias. La présence américaine est «illégale » et «viole toutes les règles constitutionnelles et démocratiques » avait déclaré le colonel Amadou Abdraman, porte-parole du gouvernement.

Mohamed M.

NIGERIA

Appel à la création d'un centre régional de lutte antiterroriste

LE PRÉSIDENT du Nigeria, Bola Ahmed Tinubu, a appelé, hier à Abuja, à la création d'un centre régional de lutte contre le terrorisme qui servirait de plaque tournante pour l'échange de renseignements, la coordination opérationnelle et le renforcement des capacités dans toute l'Afrique.

S'exprimant lors de la séance d'ouverture de la Réunion africaine de haut niveau sur la lutte contre le terrorisme (22 et 23 avril), le Président nigérian a déclaré que "l'Afrique devait adopter une approche globale de la lutte contre le terrorisme, en s'attaquant aux causes profondes de ce fléau, à savoir la pauvreté, l'inégalité et l'injustice sociale".

M. Tinubu a souligné que "tout en cherchant à s'attaquer aux causes profondes du terrorisme, l'Afrique doit également s'attaquer aux racines qui alimentent cette branche maléfique, car le terrorisme évolue et perfectionne les moyens de se financer, de se rééquiper et de se réapprovisionner en permanence pour mener à bien sa sinistre mission". "La clé de nos efforts collectifs contre le terrorisme est la nécessité urgente d'un centre régional de lutte contre le terrorisme pleinement opérationnel", a insisté le chef d'État nigérian.

Le Président Tinubu a toutefois ajouté que l'Afrique devait renforcer les structures antiterroristes existantes. Il a également souligné l'importance d'une force régionale dont le mandat inclut la lutte contre le terrorisme. "Je suis conscient des difficultés financières, juridiques et logistiques que pose la mise en place d'une telle force. Cependant, avec un mandat prudent et clairement défini, conforme au droit international et respectant la souveraineté nationale, une telle force peut servir de mécanisme de déploiement rapide, capable de répondre rapidement à des menaces majeures et de renforcer la sécurité de notre région", a-t-il fait remarquer.

"Une telle force peut constituer un moyen de dissuasion efficace contre les opérations terroristes de grande envergure et de longue durée, ainsi que contre la capture, l'occupation ou la perturbation de territoires et de ressources stratégiques", a-t-il relevé. "La création d'un comité ministériel de l'Union africaine sur la lutte contre le terrorisme est également une priorité absolue, comme le prévoit la déclaration du 16e Sommet extraordinaire de l'Assemblée de l'Union africaine, qui s'est tenu il y a deux ans, en mai 2022. Cela permettrait à un forum de hauts responsables de se réunir régulièrement pour évaluer nos efforts de lutte contre le terrorisme et fournir des conseils sur la façon de les améliorer", a fait observer le Président nigérian.

R.I.

ETHIOPIE

Plus de 50.000 déplacés par des combats

PLUS DE 50.000 personnes ont été déplacées par des combats dans une région disputée du nord de l'Ethiopie, a affirmé l'ONU, une dizaine de jours après le début d'affrontements entre des combattants des régions du Tigré et de l'Amhara.

"Le nombre de personnes déplacées par les affrontements armés dans la ville d'Alamata et les woredas (subdivision administrative) de Raya Alamata, Zata et Ofla depuis les 13 et 14 avril a atteint plus de 50.000", a déclaré l'agence humanitaire de l'ONU (Ocha) dans un rapport publié avant-hier soir, citant les autorités locales. Environ 42.000 d'entre eux ont fui vers le sud, notamment autour de la ville de Kobo, et 8.300 vers la localité de Sekota au nord, détaille l'Ocha, en soulignant que la majorité des personnes déplacées sont "des femmes, des enfants, des jeunes et des personnes âgées". Alamata et les districts voisins se situent dans la zone de Raya, contestée entre les régions du Tigré et de l'Amhara, où des affrontements entre des combattants de ces deux groupes ethniques ont éclaté il y a une dizaine de jours. Rattachées administrativement au Tigré dans les années 1990, les zones de Raya (sud du Tigré) ainsi que celle de Wolkait (ouest du Tigré) sont revendiquées depuis des décennies par l'ethnie amhara. Des milices et "forces spéciales" de la région de l'Amhara y ont pénétré en novembre 2020, quand a éclaté un conflit entre les autorités tigréennes du Front de libération du peuple du Tigré (TPLF) et le gouvernement fédéral, et ont installé leur propre administration.

Selon un accord de paix signé entre gouvernement fédéral et TPLF en novembre 2022 à Pretoria, les forces amhara devaient s'en retirer. L'identité exacte des combattants impliqués dans les récents affrontements reste floue.

200 JOURS D'AGRESSION SIONISTE

Pas de répit à Gaza

L'agression génocidaire sioniste contre la bande de Gaza se poursuivait hier pour le 200e jour consécutif faisant plus de 100.000 victimes entre martyrs et blessés et provoquant une catastrophe humanitaire sans précédent, alors que la communauté internationale peine à obliger l'occupant terroriste de faire cesser ses crimes odieux contre le peuple palestinien sans défense.



Le bilan est effrayant atteignant, depuis le début de l'agression sioniste le 7 octobre 2023, 34.183 martyrs, dont 15.780 enfants et 10.091 femmes, tandis qu'au moins 77.143 blessés ont été dénombrés, selon les autorités palestiniennes qui font état également d'un certain nombre de Palestiniens sous les décombres et sur les routes ou portés disparus rendant ainsi Ghaza invivable.

Les massacres sionistes ont également entraîné des destructions massives d'infrastructures en plus d'une catastrophe humanitaire sans précédent dans l'enclave palestinienne assiégée.

Selon des données publiées récemment par l'Observatoire Euro-méditerranéen des Droits de l'Homme, le nombre de martyrs palestiniens tombés quotidiennement a atteint 212, tandis que l'occupant sioniste tue quotidiennement 79 enfants et 50 femmes, ce qui représente des chiffres terrifiants dans l'histoire des conflits contemporains.

Au 200e jour de l'agression, l'occupant sioniste continue son offensive au même rythme et avec des pratiques effroyables, ignorant les demandes croissantes de cessez-le-feu venant de l'ensemble de la communauté internationale.

Dans ce contexte, des informations données par des sources palestiniennes font état de l'émergence de fosses communes pour la première fois dans l'histoire du conflit de cette ampleur et de cette forme.

FOSSES COMMUNES DÉCOUVERTES

Les fosses communes découvertes dans les hôpitaux, en particulier dans le complexe médical de Shifa à Ghaza et le complexe médical de Nasser à Khan Younes, auraient soulevé des soupçons que l'armée sioniste avait procédé à des exécutions extrajudiciaires de personnes détenues depuis le 7 octobre.

Le porte-parole de l'ONU, Stéphane Dujarric, s'est exprimé lundi à ce sujet: "La nouvelle est très inquiétante et les zones où se trouvent les tombes devraient faire l'objet d'une enquête approfondie et indépendante", soulignant que "cela montre clairement pourquoi un cessez-le-feu est nécessaire". Depuis le début de l'agression sioniste, il y a plus de six mois, l'occupant a ciblé et pris d'assaut les hôpitaux de la bande de Ghaza, paralysant la plupart des services médicaux. L'ONU a souligné, dans ce contexte, que le secteur de la santé à Gaza est "dévasté" par les attaques sionistes, des équipes médicales tombent en martyrs, des sièges d'organisations et d'institutions qui fournissent de l'aide humanitaire ont été détruits, et le droit à l'accès aux soins de santé est menacé.

L'ONU s'est inquiétée en outre des épidémies et des maladies qui se propagent à Gaza, de l'incapacité d'accéder aux fournitures de base et aux services de santé mentale, et des blessures et handicaps complexes causés par les armes utilisées par les sionistes.

Pour l'organisation internationale, l'aide humanitaire actuellement fournie n'est pas suffisante, en particulier avec le génocide en cours. Elle a aussi souligné récemment qu'il y avait "une pénurie de besoins fondamentaux" avant même l'agression sioniste en cours contre la Palestine.

Dans ce sens, le directeur général de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), Tedros Adhanom Ghebreyesus a appelé lundi dernier à la nécessité de permettre un accès sûr et durable à l'aide humanitaire vitale pour les personnes dans le besoin

Après six mois et demi de génocide, la communauté internationale qui peine à obliger l'entité sioniste d'arrêter ses massacres en Palestine notamment à Ghaza, continue d'appeler à un cessez-le-feu immédiat et, à l'accès sans entrave de l'aide à la population de l'enclave qui vit actuellement "un enfer humanitaire".

Parallèlement aux appels au cessez-le-feu, les efforts en vue de soulager la souffrance des Palestiniens s'intensifient notamment au sein de l'ONU. Ainsi, l'Algérie, membre non-permanent du Conseil de sécurité depuis janvier 2024, est déterminée à poursuivre ses démarches en faveur de la cause palestinienne juste.

Le 25 mars dernier, l'Algérie, appuyée par les autres membres élus, a présenté devant le Conseil de sécurité un projet de résolution exigeant un cessez-le-feu à Gaza, et appelant à la nécessité urgente d'étendre l'acheminement de l'aide humanitaire aux civils et de renforcer leur protection dans l'ensemble de l'enclave. Le texte a été adopté par un total de quatorze voix, après plusieurs échecs dans ce sens en raison du veto des Etats-Unis. Cependant, les résolutions de l'ONU ne sont toujours pas respectées par l'entité sioniste.

Et toujours à l'ONU, l'Algérie poursuit inlassablement ses efforts en faveur de l'adhésion à part entière de l'Etat de Palestine à l'ONU. "Nous reviendrons plus forts avec le soutien de l'Assemblée générale en faveur de l'adhésion à part entière de l'Etat Palestinien à l'ONU", a déclaré jeudi dernier le représentant permanent de l'Algérie auprès des Nations Unies, l'ambassadeur Amar Bendjama, après le veto américain au projet de résolution du Conseil de sécurité présenté par l'Algérie recommandant l'admission de la Palestine à l'ONU.

Le diplomate a rappelé, à cette occasion, les propos du président Tebboune, qui a assuré que "les efforts de l'Algérie ne cesseront pas jusqu'à ce que l'Etat de Palestine devienne membre à part entière des Nations Unies".

R.I.

USA

Trump est «totalement innocent», plaide son avocat

LE PROCÈS pénal de Donald Trump a véritablement débuté avec les premières plaidoiries devant les jurés. Le candidat républicain à l'élection présidentielle américaine est accusé d'avoir acheté le silence d'une ancienne actrice avant le scrutin présidentiel de 2016.

«Le président Trump n'a commis aucune infraction. Ce dossier n'aurait jamais dû aller jusqu'au procès», a affirmé avant-hier l'avocat Todd Blanche devant le jury, en présence de l'ancien président et actuel candidat républicain, lors de la première prise de parole de la défense. Il est «présumé innocent, il est totalement innocent», a-t-il ajouté. Les débats de ce procès jugé «historique», portant sur des paiements en 2016, pour un total de 130 000 dollars, en pleine période électorale, de Donald Trump envers l'ancienne actrice Stormy Daniels, afin de taire une relation privée ayant eu lieu en 2006. L'homme d'affaires était déjà marié à Melania Trump. L'ancien président des Etats-Unis a dû encaisser l'exposition des faits rassemblés contre lui par l'accusation, justifiant son inculpation pour trente-quatre faits de falsification de documents comptables.

Devant les douze jurés sélectionnés la semaine passée, les procureurs ont quant à eux accusé Donald Trump d'avoir «orchestré un complot criminel» pour «truquer» l'élection présidentielle de 2016. «Il a menti dans des documents comptables encore et encore» pour «le dissimuler», a poursuivi Matthew Colangelo.

«C'est de la fraude électorale, purement et simplement», a-t-il martelé, estimant qu'une telle manœuvre visait à cacher des informations aux électeurs quelques jours avant sa victoire contre Hillary Clinton. Le cœur de l'affaire réside dans 34 documents comptables d'une société, la Trump Organization, supposément falsifiés pour légitimer les versements d'argent. L'ancien président encourt une condamnation voire même une peine de prison, quelques mois avant le scrutin présidentiel prévu le 5 novembre prochain, qui l'opposera selon toute vraisemblance à son rival démocrate Joe Biden. Pour les avocats de Trump, qui a toujours démenti avoir eu une relation avec Madame Daniels, les paiements relèvent de la sphère privée. L'un des avocats de Donald Trump, Todd Blanche, a nié l'existence d'un crime. « Mesdames et messieurs, les trente-quatre faits sont juste, en réalité, trente-quatre bouts de papier », a-t-il dit. Selon lui, les chèques signés de la main de Donald Trump en 2017 ne constituaient pas un « remboursement ». Michael Cohen « était l'avocat personnel du président Trump » et aurait donc été payé pour son travail.

Dans son exposé des faits, Todd Blanche a attaqué la crédibilité de ce témoin, qui a reconnu sa participation et subi une peine de prison. L'avocat a présenté son ancien collègue comme étant « obsédé » par Donald Trump et déçu de ne pas avoir obtenu de poste dans son administration.

L'accusation, elle, veut inscrire l'ensemble des preuves rassemblées (chèques, messages téléphoniques, enregistrements, témoignages) dans le récit d'une interférence électorale, qui dépasse la simple altération des documents comptables du groupe Trump Organization.

Devant le tribunal, le candidat républicain a fustigé une opération politique menée depuis la Maison Blanche : «C'est un jour très, très triste pour l'Amérique», a-t-il lancé avant d'entrer dans la salle d'audience. Les jurés seront confrontés, entre autres, aux témoignages de Madame Daniels elle-même, mais aussi de l'ancien avocat de Trump, Michael Cohen.

Ce dernier s'est, depuis 2019, retourné contre son ancien client, espérant la clémence de la justice américaine. Il assure avoir été missionné par celui-ci pour payer l'actrice. Mais il est fragilisé, ayant déjà été condamné en 2018 pour de fausses déclarations devant le Congrès l'année précédente, sur des investissements de Trump.

R.I.

CENTRE ANTI-CANCER D'ORAN

Mise en service d'un deuxième accélérateur linéaire

DANS L'OPTIQUE d'améliorer la prise en charge des malades atteints du cancer, le centre anti-cancer de Misserghine à Oran, qui disposait d'un seul accélérateur linéaire (appareil de radiothérapie), vient de mettre un second appareil en service, alors qu'un troisième est en cours de montage, a indiqué, avant-hier, Kada Baatouche, directeur de cet établissement.

Le deuxième accélérateur linéaire est opérationnel depuis le 15 avril en cours, a-t-il fait savoir, ajoutant que la formation des équipes médicales a débuté pour entamer rapidement la prise en charge des malades.

S'agissant du troisième accélérateur linéaire, M. Baatouche a expliqué que les préinstallassions sont déjà prêtes, alors que sa réception est attendue prochainement.

« Le troisième accélérateur linéaire sera opérationnel vers le mois de juin », a-t-il assuré, soulignant l'importance de cette acquisition, qui permettra de prendre en charge les cancéreux dans de très bonnes conditions.

« Avec trois accélérateurs, les rendez-vous et les délais d'attente pour effectuer des séances de radiothérapie seront réduits et la prise en charge améliorée », a-t-il affirmé, rappelant que le CAC d'Oran prend en charge des patients de toute la région ouest et même du sud-ouest.

Le directeur de cet établissement spécialisé a rappelé que le centre a également bénéficié d'un deuxième scanner simulateur (un scanner de traçage dédié à la radiothérapie), ce qui impactera positivement la qualité de la prise en charge des malades atteints du cancer.

R.R

EFFONDREMENT DU PLAFOND D'UNE CLASSE DANS UNE ÉCOLE PRIMAIRE À ORAN

Six élèves blessés

SIX ÉLÈVES ont été blessés, l'un d'eux se trouve dans un état critique, mardi, suite à l'effondrement du plafond d'une classe primaire « Souiah Rahou », dans la commune de Boutlelis, dans la wilaya d'Oran. C'est ce qu'a annoncé, Oubelaid Abdelkader, directeur de wilaya de l'Education.

L'accident survenu aux environs de 8h39 a causé des blessures à six élèves de 2ème année primaire, dont 4 ont été légèrement blessés et ont quitté l'hôpital, alors que deux autres ont été admis aux urgences médico-chirurgicales du CHU « Dr Benzerdjeb » d'Oran, dont un se trouvant dans un état critique, a précisé M. Oubelaid.

Le wali d'Oran, Said Sayoud, s'est déplacé à l'hôpital pour s'enquérir de l'état de santé des deux élèves admis au service précité.

De leur côté, les services de la Sûreté ont ouvert une enquête pour déterminer les circonstances de cet accident.

R.R

LUTTE CONTRE LES FEUX DE FORÊTS À EL-MÉGHAIER

Mise en place d'une commission de wilaya

Une commission de wilaya chargée de la prévention contre les incendies de forêts a été installée à El- Méghaier, en prévision de la prochaine saison estivale (été 2024), ont fait savoir, avant-hier, des services de la wilaya.



Parmi les missions assignées à cette commission, il y a lieu de citer l'intensification des actions de sensibilisation à la prévention des incendies et d'inciter tous les organismes concernés à mobiliser les moyens matériels et humains pour activer ce dispositif préventif, entretenir et nettoyer les bords des routes et le recensement des points d'eau disponibles afin de faciliter les interventions en cas d'incendie, a déclaré, Rezki Boulabiar, directeur de la Protection civile, le lieutenant-colonel . Dans ce cadre, une campagne de sensibilisation a été lancée au profit des agriculteurs pour remettre des bandes de protection autour de certains périmètres et exploitations agricoles adjacentes les palmeraies afin d'éviter les risques d'incendies, et renforcer les moissonneuses par des réservoirs d'eau mobiles durant les campagnes de moisson-battage, a-t-il ajouté.

De son côté, la direction des travaux publics de la wilaya d'El Méghaier a lancé une campagne de nettoyage des bords des routes principales traversant les palmeraies et les exploitations agricoles. La direction des transports a de son côté entamé des travaux d'entretien des bords des voies ferrées traversant les palmeraies et les exploitations agricoles de la région. Dans le même sillage, les directions des affaires religieuses et des wakfs, de la Protection civile, des services agricoles et la Conservation des Forêts ont été chargées d'organiser des campagnes intensives de sensibilisation sur les risques des incendies de forêts, ainsi que de contrôler le programme de permanence au niveau des sièges de la wilaya, les daïras, les communes et les directions concernées, selon la même source.

R.R

SOUTENIR L'UTILISATION DES TECHNIQUES MODERNES D'IRRIGATION AGRICOLE À NÂAMA

Plus de 300 millions de DA alloués

UNE ENVELOPPE budgétaire de plus de 300 millions de dinars a été allouée, à la wilaya de Nâama, pour soutenir et accompagner les agriculteurs de la région à adopter les systèmes et les techniques modernes d'irrigation agricole. C'est ce qu'a annoncé, Charouine Boudjemâa, directeur des Services agricoles (DSA).

Dans ce sens le même responsable a expliqué que cette manne financière sera consacrée au soutien des investisseurs et des petits agriculteurs de la région pour initier des expériences agricoles novatrices dans la réalisation des différents équipements et infrastructures dédiées à l'irrigation agricole, à l'instar du fonçage des puits et des bassins d'accumulation des eaux utilisant la toile de paillage synthétique, ainsi que pour l'acquisition de divers équipements de pompage de l'eau et de matériels d'irrigation.

M. Charouine a, d'autre part, fait savoir que l'objectif de cette mesure est l'amélioration du rendement de la production céréalière, afin d'atteindre un taux de 60 quintaux à l'hectare par l'extension des superficies consacrées à ce créneau d'activité agricole basée sur le procédé de l'irrigation complémentaire observée dans les différentes régions de la wilaya.



Il est à souligner que cette collectivité locale des Hauts-plateaux de l'Ouest a mobilisé de nouvelles sources de financement destinées à soutenir et à accompagner les agriculteurs, durant la présente saison agricole, dont 230 millions DA affectés aux professionnels de la filière lait (producteurs de lait cru) et à l'acquisition d'équipements, ainsi que 330 millions DA destinés aux opérations portant sur l'extension des superficies consacrées à la plantation d'oliviers et de palmiers-dattiers, note-on.

Actuellement, l'intérêt des pouvoirs publics locaux et des responsables du secteur de l'Agriculture est porté sur l'extension des terres agricoles irriguées, dont la superficie cumulée ne dépasse guère les 8.000 hectares, et ce par le biais de la mobilisation des eaux souterraines à la faveur de l'achèvement de l'opération portant sur le raccordement des dizaines d'exploitations agricoles et l'allègement des procédures inhérentes à la délivrance des permis de fonçage de puits.

R.R

14E FESTIVAL NATIONAL DU THÉÂTRE COMIQUE DE MÉDÉA

Appel à candidatures

La 14e édition du Festival national du théâtre comique aura lieu du 30 juin au 5 juillet à Médéa.



Les organisateurs invitent, à cette occasion, les troupes théâtrales, amateurs et professionnels, à se joindre à la compétition.

Les organisateurs ont précisé que la participation au Festival National du Théâtre Comique est ouverte à toutes les troupes, coopératives et associations théâtrales algériennes, qu'elles soient amateurs ou professionnelles. Les troupes désireuses de participer doivent remplir le formulaire de candidature en ligne disponible avec l'annonce et inclure un lien de téléchargement de la vidéo de leur spectacle proposé pour la compétition avant le 1er juin 2024.

Pour participer au festival, les candidats doivent envoyer une vidéo contenant l'intégralité du spectacle ou au moins les deux tiers de sa durée. Seules les pièces de théâtre comiques porteuses d'un sens profond seront acceptées. Les monologues et les sketchs sont exclus de la compétition.

Pour participer au festival, les troupes doivent respecter certaines conditions. La durée de la représentation théâtrale doit être d'au moins 60 minutes. Le nombre de membres de la troupe ne doit pas dépasser 15 personnes, y compris les acteurs et les techniciens. Seules les pièces de théâtre sélectionnées par le jury de sélection peuvent participer au concours. Le jury de sélection, constitué de spécialistes du théâtre désignés par l'organisation du festival, choisira sept spectacles de théâtre pour participer au concours. Les résultats de la sélection seront annoncés avant le 15 juin 2024. Les frais de transport seront pris en charge par les troupes participantes, tandis que l'organisation du festival assurera l'hébergement et la restauration des troupes sélectionnées.

Le Festival met en place une sélection rigoureuse des spectacles, visant à mettre en valeur les meilleurs talents théâtraux. Un spectacle d'ouverture, choisi hors compétition par le comité d'organisation, est présenté à titre d'honneur pour inaugurer l'événement. Les troupes en lice concourent pour plusieurs prix.

Ces prix incluent La Grappe d'Or pour le meilleur spectacle, ainsi que des distinctions pour le meilleur texte théâtral, la meilleure mise en scène, la meilleure composition musicale, la meilleure scénographie, la meilleure comédienne, le meilleur acteur, et un prix spécial du jury.

Le jury du festival bénéficie d'une autorité discrétionnaire et se réserve le droit de ne pas décerner une ou plusieurs des récompenses énumérées précédemment. Les décisions du jury sont prises à l'issue de délibérations secrètes, consignées dans des procès-verbaux officiels. Ces décisions sont annoncées lors de la cérémonie de clôture et sont finales, ne pouvant être contestées. Les membres du jury ne sont pas autorisés à participer à la compétition du festival, garantissant ainsi l'objectivité et l'intégrité du processus de sélection et de récompense.

Meriem Djouder

38E SALON INTERNATIONAL DU LIVRE DE TUNIS

24 maisons d'édition algériennes au rendez-vous

L'ALGÉRIE PARTICIPE à la 38e édition du Salon international du livre de Tunis, prévu jusqu'au 28 avril au Parc des expositions du Karam à Tunis, a indiqué un communiqué du ministère de la Culture et des Arts.

Représentant l'Algérie, l'Entreprise nationale des arts graphiques (ENAG) occupera un pavillon contenant plus de 650 titres dans divers domaines, culturelle, littéraire et intellectuelle, des ouvrages parus chez 24 maisons d'éditions algériennes, répartis dans différentes spécialités, entre histoire, littérature, philosophie, grands livres, littérature de jeunesse, reflétant ainsi la richesse patrimoniale et culturelle de l'Algérie.

Le 38e Salon international du livre de Tunis, auquel prennent part également 314 maisons d'édition de 25 pays, se tient sous le slogan "Solidarité avec le peuple palestinien", dans un contexte où la bande de Ghaza continue de subir, depuis le mois d'octobre 2023, l'agression de l'armée terroriste sioniste, qui a coûté jusqu'à maintenant, la vie à plus de 34 000 martyrs, et causé des dizaines de milliers de blessés et de disparus, ainsi que des destructions des édifices et de maisons. Concernant le choix du slogan de cette édition, le comité d'organisation a expliqué par la volonté de "dénoncer les crimes barbares perpétrés par l'occupation sioniste, et briser le siège intellectuel qu'on essaye d'imposer", car l'enjeu aujourd'hui est lié à une bataille pour l'"existence culturelle", précisant par conséquent que "la préservation du patrimoine culturel est donc, au cœur du conflit". Cette noble idée d'honorer la Palestine se consolide, ajoute les organisateurs, par la programmation de rencontres-débats, centrées sur l'identité palestinienne, la résistance de son peuple, les crimes de guerre et génocides lâchement commis par l'armée sioniste, ainsi que sur l'engagement littéraire et intellectuel, et cela avec la participation d'intellectuels palestiniens, dont le philosophe et penseur Ahmed El-Barkawi et l'écrivain Adaniya Shibli. Le 38è Salon international du livre de Tunis accueille des intellectuels et écrivains de Tunisie, d'Italie (invité d'honneur), d'Argentine, du Yémen, de Mauritanie, de Chine et du Koweït, parmi lesquels le romancier algérien Waciny Laredj.



L'Algérie était l'invitée d'honneur de la 34ème session du Salon international du livre de Tunis, qui s'est tenue en 2018.

R. C.

OCCUPATION FRANÇAISE ET RÉSISTANCES DANS LE SUD-OUEST ALGÉRIEN

Nouvel ouvrage du chercheur Roucham Aïssa

LE CHERCHEUR Roucham Aïssa vient de publier un nouvel ouvrage d'histoire sur l'occupation française du Sud- ouest algérien et les résistances populaires qui lui ont fait face entre 1845 et 1934.

Natif de Aïn Sefra (Nâama), l'auteur du livre qui est chercheur spécialisé et dont l'intérêt principal porte sur l'histoire des résistances populaires et la glorieuse Guerre de libération nationale, a indiqué que sa nouvelle publication est axée sur la contribution de la région du Sud du pays qui, a-t-il dit, a fait preuve, à l'instar des autres régions du pays, de détermination dans sa résistance face au colonialisme, qui s'était retrouvé face à des populations attachées à leurs terres et refusant le colonialisme.

Roucham Aïssa a insisté sur l'apport des Laboratoires universitaires et des équipes de recherche spécialisées pour mettre en lumière les divers aspects de l'histoire et la résistance des populations du Sud du pays, durant la colonisation française, et leur rôle dans la mise en échec des plans de la France coloniale visant à séparer le Sud de la région nord du pays.

Le livre, édité en langue arabe, comporte plusieurs chapitres répartis sur 277 pages, dont "L'occupation française de la région des steppes et des Ksours", "La tendance du colonialisme français à occuper l'extrême sud à travers les Ksours d'El Bayadh, Aïn Sefra et le territoire des H'mianes" et "Les Batailles héroïques et les épopées historiques de la résistance des Ouled Sidi Cheikh, Cheikh Bouâmama et Mohamed Ould Ali".

L'auteur a à son actif plusieurs ouvrages, dont "Précis de l'histoire du Maghreb arabe" et un autre intitulé "Cheikh Mohamed Ould Ali, porte-drapeau de la résistance dans la région de Djebel Ksours et du Sud oranais de 1881 à 1900".

R. C.



كتابي الجديد " الاحتلال الفرنسي للجنوب الغربي الجزائري، والمقاومات التي واجهته" متوفر في " دار

VOLLEY-BALL CHAMPIONNAT D'AFRIQUE DES CLUBS (MESSIEURS) :

L'aventure de l'ASV Blida s'arrête en quarts

LES VOLLEYEURS algériens de l'ASV Blida ont été éliminés par leurs homologues tunisiens du Mouloudia Boussalem sur le score de (3 - 0) en quart de finale disputé dimanche au Caire (Egypte). La formation tunisienne (tenante du titre) a remporté les sets comme suit (25-15, 25-23 et 25-16). L'ASV Blida qui avait bouclé la phase de poules avec un bilan de quatre succès contre une défaite, s'est qualifiée hier samedi, pour les quarts aux dépens des Congolais de la Green Team sur le score de 3 sets à 0 (25-18, 25-19, 25- 22), Le second club algérien de volley-ball présent au rendez-vous cairote, le WA Tlemcen éliminé en 8e de finale par Police VB du Rwanda (2-3 : 27-25, 28-30, 25-22, 19-25, 5-15), s'est imposé ce dimanche, en match de classement devant les Ivoiriens de l'AS INJS par 3-0 (25-14, 26-24 et 25- 14). Le six tlemcénien avait, rappelle-t-on, bouclé la phase de poules avec un bilan de deux succès, respectivement, devant Wolaitta SC d'Ethiopie et l'AS INJS de Côte d'Ivoire, contre deux défaites face aux Tunisiens du Mouloudia Bou Salem (tenants du trophée) et les Libyens d'Al Nasr SC. Lors de la dernière édition du Championnat d'Afrique des clubs de volley-ball, disputée en 2023 en Tunisie, le club tunisien, Mouloudia Bou Salem avait été sacré devant les Egyptiens du Zamalek SC, alors que l'équipe algérienne de la JSC Ouled Adouane s'était hissée à la troisième place du podium pour sa première participation.

ATHLÉTISME / MONDIAUX 2024 DU 20 KM/MARCHE

Le tandem algérien Aloui-Azzi 56e au relais-mixte

Les Algériens Soheil Abderrahmane Aloui et Souad Azzi se sont contentés de la 56e place au relais-mixte des Mondiaux 2024 du 20 kilomètres/marche, disputés dimanche matin à Antalya (Turquie). La course a été remportée par le tandem italien, composé de Francesco Fortunato et Valentina Trapletti, ayant bouclé la distance en 2:56.45, devançant ainsi son homologue du Japon, composé de Koki Ikeda et Kumiko Okada, entré en deuxième position, avec un chrono de 2:57.14. Le podium de cette course a été complété par le tandem espagnol, composé d'Alvaro Martin et Laura Garcia-Caro, ayant bouclé la distance en 2:57.47, alors que les Algériens Soheil Abderrahmane Aloui et Souad Azzi ont réussi un chrono de 3:23.14. Un peu plus tôt dans la matinée, s'était déroulé le 20 kilomètres/marche (messieurs), et les quatre représentants algériens dans cette course avaient terminé entre la 46e et la 72e place. L'athlète Ismaïl Benhammouda, le meilleur des quatre, s'était classé à la 46e place, avec un chrono d'une heure, 25 minutes et 16 secondes, au moment où ses compatriotes Abdennour Ameur et Aymen Bensaha s'étaient contentés des 60e et 63e places, avec des chronos respectifs de 1:28.18 et 1:29.15. Le dernier algérien à avoir franchi la ligne d'arrivée a été Mohamed Fateh Meddour, ayant bouclé la distance en 1:40.24, se classant ainsi à la 72e place, assez loin derrière le vainqueur, le Suédois Perseus Karlstrom (1:18.49). Le podium du 20 km marche (messieurs) a été complété par l'espagnol Paul McGrath, 2e en 1:19.14, et son compatriote Diego Garcia Carrera, 3e en 1:19.51. Selon les organisateurs, la compétition a drainé la participation de 109 athlètes, représentant 35 pays, rien que dans l'épreuve du 20 kilomètres/marche (messieurs). Cette compétition, ouverte également aux dames, comporte plusieurs autres spécialités à son programme, dont un « 10 kilomètres » sur route, mais aucun algérien n'est engagé dans cette course

CHAMPIONNAT D'AFRIQUE ITF U16 :

Un bilan en deçà des attentes pour les sélections algériennes

Les sélections algériennes des U16 ‹'garçons et filles›› ont bouclé leur participation au Championnat d'Afrique ITF/CAT des U16 (Alger 15-20 avril), avec un bilan en deçà des attentes, ponctué par une médaille d'argent obtenue en double filles, alors que la lame d'or est revenue aux athlètes égyptiens qui ont raflé la mise au Tennis club de Bachdjarah (Alger).



Sur les douze (12) athlètes engagés (6 garçons et 6 fille), aucun d'entre eux n'a pu atteindre le dernier carré des tableaux du simple. Alors que l'Algérie partait favorite en simple filles avec la jeune Maria Badache, dont le parcours s'est arrêté prématurément en quart de final à la surprise générale des observateurs. L'espoir de la participation algérienne reposait énormément sur Badache en simple, mais la défaite concédée contre toute attente, devant l'Egyptienne Judy Tawila (6-1, 6-2), en quart de finale a faussé les pronostics de la délégation algérienne. ‹'Etre éliminé alors que vous êtes favoris ou tête de série, c'est un truc qui arrive souvent au milieu du tennis. Il faut reconnaitre que Badache était méconnaissable le jour J et elle est passée à côté de son match. Ce dont son adversaire à profiter pour remporter le match et passer au dernier carré. Je ne sais pas si c'était un problème de pression négative ou fraicheur physique.

En tous les cas, nous allons étudier le cas avec son staff et la DTN», a déclaré à l'APS, Nabil Cheriak, président de la Fédération algérienne de tennis. Après son élimination en simple, Maria Badache s'est rattrapée en double en compagnie de sa compatriote Kawter Abidat. Cette paire s'est adjugée la médaille d'argent à l'issue de sa défaite en finale, contre celle de Tunisie Nadine Hamrouni-Lamiss Houas, têtes de série 1, sur le score 6-2, 7-6(2). ‹'Sur le plan technique, on visait la médaille d'or en simple filles mais malheureusement la défaite surprise de Maria a tout changé. Ce Championnat était une occasion pour faire participer douze joueurs dont six filles. Un rendez-vous qui leur a permis d'affronter les ténors de la discipline››, a-t-il ajouté. Pour leur part, les garçons algériens ont raté le coche dès le premier et deuxième tour, même parcours réalisé lors de l'édition précédente (2023, NDLR). ‹'Nos jeunes garçons ont montré une bonne volonté. Techniquement, ils se sont bien comportés, sachant que le niveau africain des cadets reste très élevé. Il y a eu un travail qui a été fait mais nous devrons continuer à travailler et accélérer les choses en vue des prochaines échéances››, a expliqué le patron de l'instance fédérale. Le Championnat d'Afrique ITF/CAT des U16 de tennis à Alger a été largement dominé par les sélections égyptiennes qui remporté le titre continental pour la deuxième fois de rang.

Elles ont réalisé un parcours presque parfait en remportant les tableaux du simple (garçons et filles) ainsi que le tableau double garçons et une médaille de bronze en simple filles. En marge de la cérémonie de remise des prix aux lauréats, la FAT a remis des trophées de reconnaissance à trois techniciens algériens qui ont donné beaucoup au tennis par le passé, à savoir : Sebti Bounaib (Alger), Abdelmadjid Kachabia (Annaba) et Hocine Younes (Skikda). Un total de 55 athlètes (29 garçons et 26 filles), représentant seize pays (16) ont pris part aux rendez-vous d'Alger.

CHAMPIONNAT D'AFRIQUE DES CLUBS DE HANDBALL (MESSIEURS) :

La JSE Skikda bat l'OM Annaba et se rapproche du dernier carré

LA JSE SKIKDA a pris le meilleur sur l'OM Annaba sur le score de 26-23 (mi-temps 12-10), lundi à la salle omnisports du complexe sportif «Miloud Hadefi» d'Oran au titre de la 1ère journée du groupe A du tour principal de la 40e édition du Championnat d'Afrique masculin des vainqueurs de Coupes. La première mi-temps fut très équilibrée, même si les Skikdis sont bien entrés dans le match en menant dès les premières minutes, mais sans pour autant prendre leur envol. Les Annabis, de leur côté, ont réussi à niveler la marque pour la première fois à la 12e minutes (4-4), puis prendre l'avantage, au fil du temps, avec parfois deux buts d'écart. C'était sans compter sur la détermination des protégés de l'entraineur de la JSES, Arrouche, revenus en force dans les dernières minutes de cette période qu'ils ont terminée à leur faveur avec un but d'écart (12-11). La JSES va conserver son avance en deuxième mi-temps, parvenant d'entrée à le porter à deux puis à trois buts, tout en poursuivant sur la même avance, profitant de l'excès de précipitation qui a marqué les poulains de Boudrali, notamment à l'approche de la fin de la partie, soldée par la victoire de la JSES sur le score de 26 à 22. Ce succès permet aux Skikdis de rejoindre l'OMA à la deuxième place au classement du groupe, vu que les Annabis avaient commencé ce tour principal avec deux points au compteur, grâce à leur première place de leur poule acquise à l'issue du tour préliminaire. Ce sont les Egyptiens d'Al-Ahly, vainqueurs lors du premier match de la poule contre le CRB Mila (40-19), qui mènent le bal dans ce groupe portant à quatre leur capital-point et validant déjà leur billet pour les demi-finales, en attendant d'être fixés sur l'autre demi-finaliste à l'issue des rencontres de la 2e journée, prévues mardi. Au cours de cette 2e journée, Al Ahly affronte l'OM Annaba, alors que la JSE Skikda donne la réplique au CRB Mila, quatrième et dernier au classement du groupe avec zéro pointé.

HAND-CHAMPIONNAT D'AFRIQUE DES CLUBS VAINQUEURS DE COUPE (GR A DAMES/3E J) :

Le HBC El Biar s'incline devant le club Egyptien Al Ahly

LA FORMATION féminine du HBC El Biar s'est inclinée face Al Ahly du Caire sur le score de 29 -17, (mi-temps 07-13), en match comptant pour la 3e et ultime journée du groupe A de la coupe d'Afrique des clubs vainqueurs de coupe de handball, disputé, lundi, au palais des sports « Hamou Boutlélis» d'Oran. Les Egyptiennes d'Al-Ahly, avec un avantage de six points à la pause, ont parfaitement gérer la deuxième mi-temps pour conserver leur précieuse avance et s'imposer logiquement (29-17).

Le HBCE Biar, marquant leur troisième revers consécutif dans ce premier tour, occupe la 4ème place de la poule, affrontait en quarts de finale, hier mardi, le leader de la poule B. Dans l'autre match du groupe A, le Primeiro d'Agosto a confirmé sa supériorité en battant le club DGSP sur un score de 27 à 15. Une performance qui propulse les Angolaises en tête du groupe.

APRÈS L'ÉPISODE DU MAILLOT DE LA HONTE ET LA COLLUSION DE LA CAF

L'USM Alger s'en remet officiellement au Tribunal arbitral du sport de Lausanne

Tout porte à croire que cet imbroglio, qui ne devait pas en être, atterrira dans les bureaux du TAS, dont on attend un verdict juste et équitable et dans le strict respect des règlements. Du côté de la Faf qui a déjà pris les devants, et de la direction usmiste, où l'on ne se fait plus aucune illusion sur l'impartialité de la CAF qui a perdu sa crédibilité depuis des lustres, on l'espère vivement.

Par Azouaou Aghiles



Face au parti-pris innommable de la Confédération africaine de football (CAF) et ce, en contradiction flagrante avec les règlements en vigueur, dont la Fifa qui veille en principe au grain dans l'application stricte de ses statuts, un ultime recours devrait s'offrir pour les Usmistes dans l'obligation de jouer la carte du TAS international pour faire valoir leurs droits après l'annulation de la rencontre aller de la ½ finale de C2 suite au forfait de l'adversaire marocain, le RS Berkane qui a fait le déplacement d'Alger pour appliquer, à la lettre, les manœuvres de son ex-président et instamment président de la fédération royale marocain dont la mainmise totale sur les affaires de la structure en charge de la gestion du football continentale est palpable, elle qui est prise en otage par le très influent et omnipotent Fawzi Lekjaâ, maître d'œuvre de tous les scandales qui l'ont secoué ces dernières saisons. Et cette affaire de maillot de la honte en est une preuve de plus dans ses plans de déstabilisation de l'Algérie du football, prolongement des manœuvres de « diabolisation », tout court, de l'Algérie, coupable aux yeux du makhzen, son sponsor et commanditaire des basses œuvres, de soutenir les causes justes. Dont l'objet de discorde, le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination. En débarquant à Alger pour disputer la 1ère manche du carré d'as de la Coupe de la CAF, il était clair que la formation de Berkane, qui a tôt fait d'annoncer la couleur et ouvrir les hostilités, n'était pas venue pour disputer un simple match, l'objectif clairement affiché sur son maillot, ne laissant aucune place au doute quant aux manœuvres mesquines et les plans diaboliques concoctés par Lekjaâ avec la bénédiction de son outil imparable, la Caf du comparse nommé Motsepe et n'assumant pas les responsabilités pour lesquelles il a été élu. Avant et après le passage à l'acte (un forfait pur et simple que les membres de la commission des compétitions ont validé au bénéfice des « Oranges » sur instruction de leur véritable maître), tout indiquait que le complot était bien huilé. Les jeux faits à l'avance. Le communiqué laconique qui suivra et dans lequel ces messieurs, actionnés à partir de la capitale chérifienne, Rabat, nous apprennent dans la foulée que «l'affaire sera portée devant les instances compétentes» non sans présenter leurs « excuses aux sponsors, aux partenaires TV et aux supporters (merci pour le public des Rouge et Noir dont le fair-play est à souligner à l'occasion en gardant son calme malgré les provocations), pour les désagréments causés ». L'instance confédérale, sous la coupe depuis 2017, d'un lobby faisant la pluie et le beau temps en bafouant les règlements au double niveau CAF et Fifa, les coulisses faisant le reste à l'exemple de ces scandales à répétition secouant régulièrement le siège installé au Caire. On nous apprenait ainsi que le dossier en question, réglé comme du papier à musique, était désormais du ressort de la commission des compétitions qui devait, au courant de la journée d'hier, mardi, au plus tard, statuer sur la suite à lui donner. Sauf retournement spectaculaire de situation, voire un miracle pour qui connaît ce qui se passe dans les couloirs (c'est là où tout se décide) de la CAF, la cause est entendue dès lors que le rapport officiel pèsera pour du vent, le litige, un de plus parmi les nombreux hauts fait d'armes de l'ensemble des commissions y siégeant, la partialité sera à nouveau de mise. Une nouvelle violation aux lois en perspective aux dépens ou détriment des Algériens, preuve nous ayant été donnée lors que le maillot de la honte a été autorisé en dépit des réserves, disons l'opposition farouche, de la FAF, faisant monter de plusieurs crans le pourrissement d'une affaire qui ne devait pas l'être, mettant la victime (l'USMA) dans la peau du fautif. Quel sort sera réservé au recours introduit par la partie algérienne qui s'est déjà préparée à en référer au Tribunal arbitral du sport (TAS) de Lausanne en comptant bien sûr l'organisme installé à Lausanne (Suisse) pour statuer en toute indépendance et loin de toute interférence ? En insistant bien sûr le caractère urgent de l'affaire et rendre ses conclusions ou verdict avant la finale de la Coupe de la Confédération. C'est ce qu'espère le N°1 du football algérien qui déclarait qu'il « défendra crânement les droits de l'USMA, avec la force de la loi ». On en saura un peu plus dans les jours à venir du moment que tout porte à croire que cet imbroglio atterrira dans les bureaux du TAS, dont on attend un verdict juste et équitable. Dans le strict respect des règlements. Exit la CAF et ses magouilles, si bien sûr d'autres interférences ne mettent leur grain de sel dans ce dossier pourtant clair comme de l'eau de roche.

A.A

SOUTIEN INDÉFECTIBLE À L'USMA

Abderrahmane Hammad (MJS) : « L'USM Alger sera rétabli dans ses droits par tous les moyens »

OPTIMISTE, le ministre de la Jeunesse et des Sports, Abderrahmane Hammad, l'est et croit en une issue favorable pour l'USM Alger qui a vu son match de demi-finale aller de la Coupe de la CAF dont elle détient le titre, annulé après que les Marocains de la RS Berkane ont décidé d'aller jusqu'au bout du complot tramé par le président de la FRMF, Fawzi Lekjaâ sur ordre du makhzen en inventant cette histoire de maillots sur lesquels avait été floquée une carte du territoire de leur pays incluant le Sahara occidental occupé et ce, à l'encontre des règlements de la CAF et de la FIFA concernant tout message politique ou religieux sur les maillots des équipes, entraînant au demeurant leur saisie par les Douanes algériennes à leur débarquement , vendredi, à l'aéroport international Houari Boumediène. Une affaire qui a pris, souligne-t-on, des proportions exagérées par le camp marocain qui a décidé de boycotter la rencontre. Une affaire dont s'est saisie la commission de discipline de la CAF dont on n'attend rien sinon une fin de non-recevoir à la plainte usmiste qui se prépare à saisir le TAS de Lausanne. Réagissant pour sa part à ce jeu trouble des marocains, le MJS, par la voix de son premier responsable, Hammad, a pris l'affaire en main. S'exprimant en marge de la cérémonie d'installation des athlètes d'élite bénéficiaires de mesures exceptionnelles en matière d'emploi, de promotion, d'intégration et d'affectation, il déclarera notamment : « Qu'ils fassent ce qu'ils veulent, en parlant des Marocains. Nous, en tant que ministère, nous ne pouvons qu'apporter notre soutien indéfectible à l'USMA et à tous les autres clubs algériens quand ils sont dans leur juste droit". En rassurant par ailleurs que l'USMA sera rétablie dans ses droits par tous les moyens. » Rabah Azizi

AFFICHANT TOUTE SA SOLIDARITÉ ET SON SOUTIEN ABSOLU À L'USM ALGER

La Fédération sahraouie des sports condamne la manœuvre marocaine

LA FÉDÉRATION sahraouie des Sports a condamné la manœuvre marocaine ratée qui tente d'exploiter le sport à des fins politiques, en impliquant le club de la RS Berkane dans une bataille perdue d'avance, saluant les positions et la vigilance des autorités algériennes, précise un communiqué de l'organisme sportif sahraoui. La Fédération Sahraouie des Sports a déploré, dans son communiqué, « la manœuvre marocaine ratée qui tente d'exploiter le sport à des fins politiques en impliquant le club de la RS Berkane dans une bataille perdue d'avance et étouffée dans l'œuf ». Sur cette base, la Fédération « condamne ces pratiques marocaines malveillantes en contradiction avec les objectifs sportifs et en violation des règlements de la Confédération africaine de football (CAF) et, par extension, de la Fédération internationale de football association (FIFA) ».
Elle s'est, également, félicitée des « positions affichées par les autorités officielles algériennes et de leur vigilance », affirmant qu'elle « encourage l'unité des rangs sportifs dans les clubs, les comités de supporters et les médias sportifs ». La Fédération réitère, en outre, « toute sa solidarité et son soutien absolu au club de l'USM Alger qui entre en compétition, armé d'intégrité et de principes sportifs en faveur des droits des peuples, de la liberté et de la paix ».
Enfin, l'instance sportive sahraouie a appelé « la Confédération africaine de football (CAF) et l'instance internationale FIFA à faire preuve de davantage de rigueur, à la lumière des dépassements de l'Etat occupant du Maroc qui viole les lois et règlements sportifs et fait fi des us continentaux et internationaux ».

TOURNOI DE L'UNAF (U17, 3E JOURNÉE) :

L'Algérie et la Tunisie se neutralisent

LA SÉLECTION algérienne de football des moins de 17 ans (U17) a fait match nul face à son homologue tunisienne 1-1 (mi-temps : 1-0), lundi au stade Salem-Mebrouki de Rouïba, pour le compte de la 3e journée du tournoi de l'Union nord-africaine (UNAF) de la catégorie qui se déroule à Alger (18-26 avril). Les « Verts » ont ouvert le score par Abdeldjalil Mansouri (4e). Les joueurs du sélectionneur Aziz Lahoussine auraient pu doubler la mise, mais Youcef Amrani a raté un penalty (24e). En seconde période, les Tunisiens ont remis les pendules à l'heure à la dernière minute de la partie (80e) grâce à Mohamed Bouslama. Grâce à ce résultat, la sélection algérienne enchaîne un deuxième nul de rang, après celui concédé jeudi face au Maroc (1-1). Dans l'autre match de cette 3e journée disputé en milieu d'après-midi, la Libye et le Maroc ont fait match nul (1-1). Les Libyens ont ouvert le score grâce à Sanad Husseïn Bendaou (11e), avant que leur adversaire n'égalise par Mohamed Rachidi (65e). L'Egypte est exempte. A l'issue de ces résultats, le Maroc (5 points) devance l'Egypte (4 pts). L'Algérie et la Tunisie suivent derrière avec 2 unités, alors que la Libye ferme la marche avec 1 point. Lors de la 4e journée prévue mercredi, Algérie sera opposée à la Libye (15h00), alors que le Maroc défiera l'Egypte (18h00). Les deux rencontres se joueront au stade Omar-Hamadi (ex-Bologhine). Le premier à l'issue du tournoi sera déclaré champion.



Argent et modèles d'IAGen, Mistral AI vise plus haut

Licorne depuis décembre 2023, la startup française de l'intelligence artificielle générative chercherait à lever de nouveaux fonds. Mistral AI viserait plusieurs centaines de millions de dollars et une valorisation de 5 milliards.

Mistral AI est une jeune pousse en croissance rapide. En moins d'un an, l'éditeur spécialisé en intelligence artificielle générative a déjà procédé à deux levées de fonds, décroché le statut de licorne et lancé plusieurs modèles.
D'après The Information, son ambition à court terme est de mener à une troisième levée de capitaux. Des discussions ont été entamées avec différents investisseurs dont l'identité n'est cependant pas communiquée.

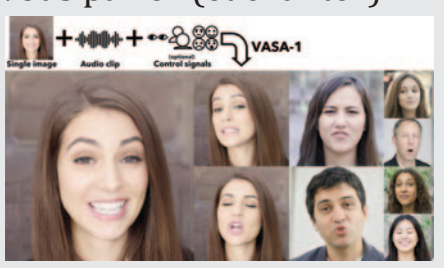
Bataille de milliards et de modèles

Les dirigeants de la start-up auraient pour objectif de collecter plusieurs centaines de millions de dollars et de se hisser à 5 milliards de dollars de valorisation. Quelques mois plus tôt seulement, Mistral AI levait 385 millions d'euros pour 2 milliards de valorisation.
Alors qu'elle viendrait tout juste de générer ses premiers revenus, la spécialiste de l'IAGen souhaiteraient donc passer à la série B. Les investisseurs actuels de Mistral, dont Microsoft et Andreessen Horowitz, auraient été sollicités.
Il est vrai que la startup est confrontée à la concurrence de géants mondiaux. Premier par l'usage de ses modèles, OpenAI recevait 10 milliards de dollars de la part de Microsoft en janvier 2023 – actionnaire de Mistral AI à hauteur de 16 millions d'euros.
Les capitaux sont clés dans cette compétition.
En particulier pour attirer les meilleurs talents et concevoir de nouveaux modèles. Mistral AI concilie open source et modèles fermés avec Large, lancé en 2024.

Riposte de Meta avec Llama 3

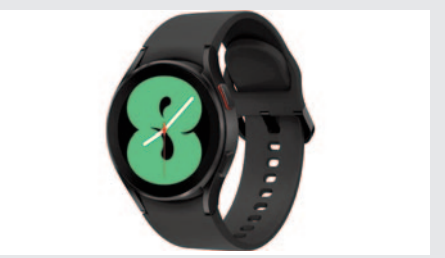
La semaine dernière, la startup présentait une nouvelle déclinaison de son modèle Mixtral avec Mixtral 8x22B. Pour ses concepteurs, ce dernier "établit une nouvelle norme de performance et d'efficacité au sein de la communauté de l'IA. » « Mixtral 8x22B est le prolongement naturel de notre famille de modèles ouverts », indique la licorne française. Elle revendique des performances supérieures à celles de "n'importe quel modèle 70B dense" et "n'importe quel autre modèle ouvert."
Mistral AI doit toutefois composer désormais avec la concurrence du nouveau Llama 3 de Meta. Llama 3 est décrit par la firme de Mark Zuckerberg comme "une avancée majeure par rapport à Llama 2". Le dernier né du Gafam est décliné en versions 8 milliards (8b) et 70 milliards de paramètres.

Microsoft présente une IA qui peut transformer votre photo en une vidéo où vous parlez (et chantez)



LE GÉANT AMÉRICAIN de la tech continue d'étonner en matière d'intelligence artificielle. Son nouvel outil IA peut ainsi donner vie à une simple photographie.
Quand on parle d'intelligence artificielle depuis deux ans, difficile de ne pas penser tout de suite à Microsoft. La firme fondée par Bill Gates est en effet le partenaire privilégié d'OpenAI, celui qui lui a permis de mettre au monde ChatGPT. Mais le groupe américain n'est pas seulement présent en soutien, puisqu'il développe aussi ses propres outils IA, comme on peut le voir avec Vasa-1.

Samsung Galaxy Watch4 : l'excellente montre connectée a rarement été aussi abordable



C'EST LE MOMENT ou jamais de craquer pour une montre connectée avec cette offre chez Amazon concernant la Samsung Galaxy Watch4 disponible à seulement 138,69 € .La Samsung Galaxy Watch4 est une montre connectée très pratique. À votre poignet et connectée en Bluetooth à votre smartphone, elle relève de nombreuses données grâce à ses capteurs sur votre santé, votre activité physique ou encore votre sommeil. En plus, elle est entièrement personnalisable, tactile, avec un micro, un haut-parleur pour une utilisation polyvalente à tout moment de la journée.

Des hackers profitent d'une faille technique de GitHub pour diffuser leur malware

CETTE FAILLE permet aux hackers de dissimuler des malwares dans des commentaires en utilisant des URL associées à des dépôts Microsoft. Si GitHub est censé être sécurisé grâce à la double



authentification , il est considéré comme le paradis des développeurs…. et également de tout hacker qui cherche à diffuser ses malwares.
Mais cette fois, ces cybercriminels n'ont pas profité d'une faille ni distribué des fichiers vérolés sous le couvert de publicités malveillantes. Ils ont découvert un défaut de conception dans le système des commentaires de GitHub. Une technique sournoise qui leur permet de diffuser des logiciels malveillants en utilisant des URL associées à des dépôts Microsoft. Ces fichiers ressemblent à des fichiers légitimes, semblent sains, mais sont infectés.

Tiny11 vous permet de créer un Windows 11 allégé avec n'importe quelle version de l'OS



Vous souhaitez installer une version spécifique de Windows 11 sur votre machine, mais sans tous les programmes inutiles de Microsoft ? Tiny11 Builder peut sans doute vous aider.

Vous connaissez peut-être Tiny11, cette image système non officielle de Windows 11 qui vous permet d'installer le nouvel OS de Microsoft en limitant les dépendances logicielles. Hé bien, le développeur derrière ce projet a dévoilé un nouveau programme : Tiny11 Builder. Ce script tout simple vous permet d'installer n'importe quelle version du système en prenant le moins d'espace possible sur votre disque dur.

À quoi sert Tiny11 Builder ?

Tiny11 Builder se différencie de son cousin Tiny11 en étant en fait un script qui permet d'installer facilement n'importe quelle version de Windows 11 (Éducation, Pro, Famille, etc.), même celles dédiées à l'architecture ARM. Plutôt que de télécharger une image spécifique de Tiny11 pour l'installer sur votre machine, ce script vous permet de créer un média d'installation pour n'importe quelle version de Windows 11 en quelques clics. Le tout avec les mêmes avantages que Tiny11, c'est-à-dire l'absence de logiciels « annexes » comme OneDrive, Edge, Office ou le logiciel de cartographie Microsoft.

Tiny11 Builder n'est pas exactement nouveau à vrai dire, le programme existe depuis de nombreux mois, mais n'avait reçu aucune mise à jour depuis plus d'un an. NTDEV, la personne derrière le projet, a expliqué que ce délai lui a permis de tirer pleinement parti des nouvelles capacités de la console Powershell, désormais bien plus à l'aise avec les scripts complexes. Une fois le script et les fichiers nécessaires à son exécution téléchargée, il suffit de répondre à quelques questions simples dans un invité de commande et le logiciel vous recrachera une image ISO que vous pourrez alors installer sur votre machine.

Comment utiliser Tiny11 Builder ?

L'installation et l'exécution de Tiny11 Builder n'a rien de bien sorcier. Il faut d'abord télécharger l'image « muti-edition » de Windows 11 depuis le site de Microsoft puis la monter sur son système (avec un simple double-clic). Exécutez ensuite la commande « Set-ExecutionPolicy unrestricted » dans une fenêtre Powershell avec les privilèges administrateur puis lancez le script en lui-même (disponible sur GitHub).

Une fois votre version choisie, le programme va mouliner quelques minutes avant de vous créer votre image système sur mesure.

Pour ne rien gâcher, le média d'installation, comme chaque version de Tiny11, contourne l'obligation d'ajouter son compte Microsoft à Windows 11. De quoi offrir un moyen facile et rapide de déployer Windows 11 sur sa machine sans aucun programme ou aucune fonctionnalité inutiles. Le tout est open source, si vous voulez en plus regarder ce qui se passe sous le capot.

VoodooX : une "nouvelle" 3Dfx avec port HDMI est de sortie, l'œuvre de doux-dingues



BIEN avant que la bataille de la carte graphique se résume à un duel entre AMD et NVIDIA, une compagnie a inventé – toute seule – le concept même d'accélérateur 3D. Cette compagnie s'appelait 3Dfx. Le projet ne date pas d'hier, mais le produit sur lequel il se repose remonte pour sa part au siècle dernier. En effet, depuis bientôt deux ans, Oscar Barea et Ash Evans se sont mis en tête de moderniser une carte graphique 3Dfx. Bien sûr, il ne sera pas question qu'elle prenne en charge les API DirectX 12 ou Vulkan, pas plus qu'elle sera en mesure d'activer des options graphiques comme l'ambient occlusion ou le ray tracing.

3Dfx version « 2024 »

Pour autant, cette « nouvelle » carte graphique baptisée VoodooX a de quoi nous intriguer. D'abord, parce qu'il s'agit d'un morceau d'histoire pour tous les joueurs PC qui ont un tant soit peu de bouteille.

3Dfx est une société qui a marqué les esprits et c'est en grande partie grâce à elle que les cartes graphiques que nous connaissons aujourd'hui existent. Avant qu'elle ne soit rachetée par NVIDIA, en décembre 2000, 3Dfx avait tenté un ultime lancement, les séries Voodoo 4 et Voodoo 5.

Véritable chant du cygne, cette double gamme avait pour principal défaut une consommation électrique démesurée (pour l'époque), mais elle a malgré tout fait rêver pas mal de joueurs et sans doute aussi notre duo de bricoleurs qui s'est donc mis en tête de moderniser la chose.

GPU VSA-100 et port HDMI

À la base du projet VoodooX lancé en octobre 2022, on retrouve donc le GPU au cœur des séries Voodoo 4 et Voodoo 5, le VSA-100. Il n'est ici question d'en intégrer qu'un, comme sur la Voodoo 4 4500. Utilisation d'un inédit PCB noir et mise en place de 64 Mo de mémoire vidéo – comme sur la Voodoo 4 4800 laquelle n'est jamais sortie – sont quelques-unes des petites idées d'Oscar Barea et Ash Evans qui se sont surtout mis en tête d'autoriser une connectique « XXIe siècle » avec un port HDMI en plus de cet incroyable connecteur DVI-D.

Nos deux passionnés rêvent de pouvoir monter un switch autorisant le passage de 32 à 64 Mo de mémoire vidéo en un claquement de doigts, mais ce n'est encore qu'un rêve pour le moment. Ah sinon, vous vous demandez peut-être l'intérêt d'un tel projet ? C'est vrai quoi, une 3Dfx aussi « moderne » soit-elle reste une pièce de musée qui ne sera jamais capable de faire tourner le moindre jeu un tant soit peu actuel. Non, ce n'est pas l'objectif d'Oscar Barea et Ash Evans. Ils sont animés par la passion et font donc ça « pour la beauté du geste ».

Le ransomware HelloKitty renaît de ses cendres et balance des données de jeux vidéo et des clés de déchiffrement privées



LE RANSOMWARE HelloKitty devient HelloGookie et dévoile de nombreuses données sensibles d'entreprises ou de jeux vidéo. « HelloKitty est mort, vive HelloGoogie ! », pourraient se gargariser les hackers. C'est son pirate de créateur qui a annoncé le « rebranding » de son ransomware. Désormais appelé HelloGookie par celui qui se fait appeler Gookee/kapuchin0, ce changement de marque s'accompagne d'un nouveau site sur lequel sont publiées des informations sensibles.

Une nouvelle vitrine qui n'a pas tardé à attirer des développeurs qui ont déjà exploité ces fuites, compilant et partageant des versions de développement de The Witcher 3.

Un cadavre vieux de 2400 ans a été si bien préservé qu'on a pu identifier la cause de sa mort !



L'homme Tollund a été découvert en 1950 dans une tourbière dans la péninsule du Jutland au Danemark par un couple qui cherchait de la tourbe dans la boue. Le cadavre de cet homme était presque parfaitement préservé y compris sa tête et le visage, ce qui a conduit à la croyance qu'il a été récemment assassiné.
Lorsque les policiers ont inspecté le corps, ils ont été déconcertés par ce qu'ils ont vu et ont fait appel à des archéologues afin de l'examiner de plus près. Il s'est avéré que le cadavre soit vieux d'environ 2400 ans, et qu'il ait été victime d'un sacrifice humain, en effet, la corde avec laquelle il a été pendu était encore attachée à son cou et même sa barbe était encore visible au moment où il a été découvert.
L'homme Tollund se trouve aujourd'hui au musée de Silkeborg au Danemark.

Il existe une île en Inde avec 200 habitants indigènes qui tuent tous les visiteurs !



Située dans le golfe du Bengale, L'île de North Sentinel abrite une tribu autochtone appelée les Sentinelles et constituée d'environ 200 personnes qui parlent leur propre langue et qui refusent tout contact avec l'extérieur.

LE SAVIEZ VOUS
J Indépendant

Naufrage du Titanic : Un cliché unique au monde de l'iceberg qui a coulé le paquebot bientôt mis aux enchères



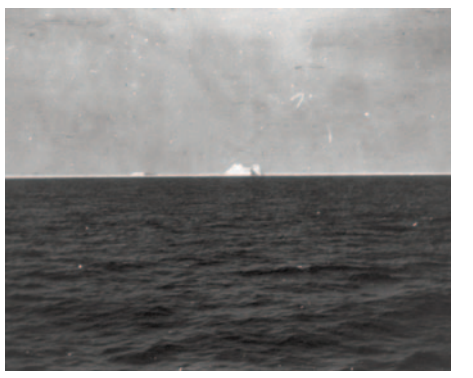
Le Titanic a coulé le 14 avril 1912 après avoir heurté un iceberg sur sa route, emportant avec lui plus de 1.500 passagers dans l'Atlantique nord.

HISTORIQUE• La photo de l'iceberg percuté par le Titanic a été prise quelques jours après le naufrage par un ordonnateur des pompes funèbres venu récupérer les corps des passagers

Un cliché historique. Une photo de l'iceberg qui a coulé le Titanic, prise deux jours après le naufrage du paquebot en 1912, sera bientôt mise aux enchères. Il s'agit de la quatrième photo montrant le bloc de glace qui a provoqué la catastrophe. Cette photo a été prise deux jours après le drame par un ordonnateur de pompes funèbres venu récupérer les cadavres des passagers, rapporte Popular Mechanics. Le cliché a été conservé par la famille de l'homme jusque dans les années 1990 avant d'être vendu à un collectionneur privé.

Plusieurs photos de l'iceberg

Il n'est pas avéré à 100 % qu'il s'agit bien de l'iceberg le plus célèbre du monde mais plusieurs éléments concordent. Son auteur se trouvait en effet bien à bord du premier navire qui est arrivé sur les lieux du drame. Fier de son œuvre, l'ordonnateur l'a encadrée et l'a baptisée « Titantic ». Elle sera vendue le 27 avril prochain avec un prix de départ entre 5.000 et 8.500 dollars.
Les trois autres photos de l'iceberg percuté par le Titanic datent soit d'avant, soit d'après la catastrophe. Un marin a en effet immortalisé le bloc de glace deux jours avant le drame. Les deux autres photos prises après montrent une trace de peinture rouge le long de l'iceberg, preuve de la collision.
Plus grande catastrophe maritime par temps de paix, le naufrage du Titanic a coûté la vie à environ 1.500 passagers, notamment en raison du manque de canots de sauvetage. Il aura fallu au paquebot un peu plus de deux heures pour sombrer dans les profondeurs de l'Atlantique après la collision.



Pézenas Hérault

L'Occitanie reprend vite fait bien fait à la Bretagne le record du monde de marinières

NE TE DECOUVRE PAS D'UN FIL • Plus de 900 personnes vêtues de marinières se sont réunies samedi à Pézenas (Hérault), qui récupère donc son titre.

Aussitôt perdu, aussitôt retrouvé !
Alors que la Bretagne venait de chiper à l'Occitanie le record du monde du nombre de marinières grâce à la ville de Roscoff, le Sud n'avait pas dit son dernier mot…
Samedi, pas moins de 926 personnes vêtues de rayures se sont réunies dans la commune de Pézenas (Hérault), qui a donc retrouvé facilement ce drôle de titre.Il faut dire que les organisateurs du festival « Printival » qui rend hommage tous les ans à Boby Lapointe (qui ne quittait jamais le vêtement marin) connaissaient bien l'exercice puisqu'ils détenaient le précédent record : 290 personnes en 2019. Roscoff avait fait mieux, avec 416 personnes début avril, et il est fort à parier qu'elle aura prochainement envie de prendre sa revanche.



Méditerranée : des super-éruptions volcaniques tous les 10 000 à 15 000 ans ?



D'énormes gisements issus de super-éruptions volcaniques ont été découverts par des chercheurs au fin fond de la mer Tyrrhénienne, au large de la Sicile. Ces dépôts laissent présager de nouveaux épisodes catastrophiques cycliques.

L'histoire est un éternel recommencement. Heureusement, lorsqu'il s'agit de catastrophes naturelles, l'étude de la Terre permet d'anticiper certains événements. Des chercheurs américains ont découvert dans la mer Méditerranée quatre énormes dépôts volcaniques formés au cours des 40 000 dernières années.
Ces gisements pointent des épisodes catastrophiques cycliques revenant tous les 10 000 à 15 000 ans près des côtes italiennes, révèle une étude parue le 10 août 2023 dans la revue GeoScienceWorld.

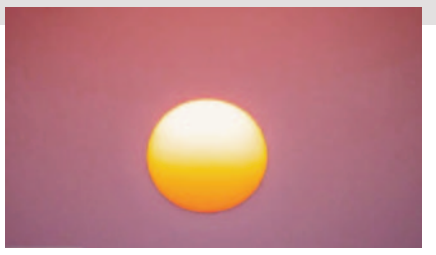
Des "mégalithes" vieux de 40 000 ans

Des recherches antérieures avaient dévoilé des formes imposantes cachées sous la mer, mais la résolution des images ne permettait pas de les caractériser. C'est pourquoi Derek Sawyer, maître de conférence, professeur de sciences de la Terre à l'Ohio State University, et son équipe ont décidé de se rendre dans le bassin de Marsili, dans la mer Tyrrhénienne, à proximité d'un volcan sous-marin.
La mer Tyrrhénienne constitue une partie de la Méditerranée occidentale, comprise entre la Corse, la Sardaigne, la Sicile et la péninsule italienne.
Une fois sur site, ils ont capturé des images en haute résolution des couches de sédiments et ont découvert une succession de quatre "mégalithes". "Ils ont été photographiés comme des unités distinctes acoustiquement transparentes avec des géométries en bassins, de 10 à 25 m d'épaisseur, séparées par des zones parallèles", explique l'étude. Les carottes forées ont révélé que ces "mégalithes" étaient constitués de matériaux volcaniques vieux de 40 000 ans, 32 000 ans, 18 000 ans et 8 000 ans.

Une série de super-éruptions dans les champs Phlégréens

En comparant ces dates avec l'activité géologique du territoire, les chercheurs ont constaté qu'elles coïncident avec trois grandes éruptions qui ont eu lieu dans les champs Phlégréens, une région volcanique située dans le golfe de Pouzzoles, au nord-ouest de Naples. Cette découverte met l'accent sur une série d'éruptions volcaniques parmi les plus puissantes jamais observées sur Terre à ce jour, série qui se répéterait tous les 10 000 à 15 000 ans. Des résultats qui devraient aider les chercheurs à comprendre le réel risque présenté par les volcans dans la région. "Tout ce domaine est toujours actif, il y a encore beaucoup d'inquiétudes quant à son avenir, donc il est certainement possible que cela se reproduise", insiste Derek Sawyer.

Le Soleil serait (un tout petit peu) plus petit que nous ne le pensions, et pour les chercheurs ça veut dire beaucoup



LES CONCLUSIONS d'une étude scientifique publiée mi-octobre sur arXiv nous apprennent que l'amélioration des techniques de mesure a permis de revoir à la baisse la taille du Soleil. Un type d'oscillations solaires, appelées "modes p", a été étudié de près.
Mi-octobre, les conclusions d'une étude conduite par les astronomes Masao Takata, de l'université de Tokyo, et Douglas Gough, de l'université de Cambridge, ont été publiées sur arXiv, une archive ouverte de prépublications électroniques d'articles scientifiques.
Repérée par plusieurs médias, dont Live Science, cette étude nous apprend que le Soleil serait légèrement plus petit qu'on ne le pensait jusqu'alors. Toutefois, les calculs réalisés par Masao Takata et Douglas Gough suggèrent que cette réduction de taille serait extrêmement faible. Ainsi, elle s'élèverait à quelques centièmes de 1%.
De nouvelles estimations qui pourraient toutefois avoir d'importantes implications en matière de compréhension de l'astre.

Des techniques de mesure améliorées

Il faut savoir que les scientifiques dont la mission est de mesurer la taille de notre étoile ont, dès les années 1970, souvent eu recours à des éclipses solaires totales. Lorsque la Lune bloque la lumière directe du Soleil, les spécialistes ont tout loisir d'étudier sa couronne et son atmosphère extérieure sans être éblouis.
Cette méthode a été considérée comme étant la norme. Elle a permis, depuis cette époque, d'estimer le rayon solaire à environ 695 990 km. Une mesure qui a été utilisée comme une référence pendant les décennies qui ont suivi. Mais les récentes améliorations apportées aux techniques de mesure ont contribué à remettre cette valeur en question.
Cette récente étude s'est attachée à mesurer un certain type d'oscillations solaires appelées "modes p". Ces ondes sont induites par un certain nombre de perturbations qui interviennent à la surface du Soleil. Des perturbations elles-mêmes générées par des phénomènes internes, comme les réactions nucléaires et les mouvements de convection.
Ainsi, ces oscillations "modes p" sont autant d'ondes de compression qui vont se propager à travers son étoile, affectant sa structure interne. Les chercheurs, dès lors qu'ils mesurent ces ondes, ont la possibilité d'obtenir de multiples informations en lien avec la pression, la composition ou la température du Soleil. En découle une meilleure compréhension de la manière dont l'astre fonctionne et de la physique solaire.

Le Soleil influence la vie sur Terre

Dans la situation décrite ici, les scientifiques se sont appuyés sur les mesures obtenues pour mieux cerner la taille du Soleil. Des résultats qui viennent confirmer ceux mis en lumière lors de précédentes études, effectuées au cours des dernières années, poursuit Live Science. Dans le détail, le rayon du Soleil s'élèverait à 695780 km. Un chiffre qui implique une diminution de sa taille à hauteur d'environ 0,03 %. Bien que cela puisse sembler insignifiant, rappelons que mieux comprendre cette étoile est d'une grande importance : elle influence la vie sur notre planète bleue et elle est à l'origine des tempêtes magnétiques. Autrement dit, des événements capables de perturber fortement les communications terrestres.
Un certain nombre de missions spatiales, dont le Solar Orbiter de l'Agence spatiale européenne et la sonde solaire Parker de la Nasa, sont en cours. L'objectif : améliorer nos connaissances en matière de caractéristiques solaires.

www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
Quotidien national d'information
Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger.

Tél. : (021) 67.07.48 / 49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070 25.19.19
Fax :(021) 67.07.46

Publicité
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
pub@jeune-independant.net



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger
Tél. :
(021) 67.07.48/49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070 25.19.19
Fax :

(021) 67.07.46
Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de 9 764 000 DA

Gérant
ALI MECHERI
Directeur de la publication
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
SIMPRAL

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
jeuneindependant@yahoo.fr
CONTACTEZ AUSSI
ANEP
« POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A : L'Entreprise Nationale de communication, d'Edition et de Publicité » Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.

Téléphone : (020) 05.20.91
(020) 05.10.42
Fax: (020) 05.11.48
(020) 05.13.45
(020) 05.13.77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

BUREAUX RÉGIONAUX
• Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
Mob. :
(0662) 18.41.81
Fax :
(038) 80.20.36

• Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000
Tizi Ouzou
Tél. :
(026) 22.95.62
Fax : (026) 22.95.62

• Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht,
Constantine
Tél-Fax :
(031) 66.32.64

• Bejaïa
Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir
Bureau N° 10

N° Tél :
034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr

• TipasaB.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. :
(024) 43.60.26

© 1990-2024

Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction.
Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.

Insomnie fatale familiale : symptômes, c'est quoi ?

Rare mais grave et due à l'anomalie d'un gène, ce type d'insomnie s'installe progressivement jusqu'à devenir invalidante.



Définition : c'est quoi l'insomnie fatale familiale ?

L'insomnie fatale familiale est une maladie à prions rare. "C'est une maladie héréditaire et génétique, liée à une anomalie du gène PRNP, indique la Professeure Christine Tranchant, neurologue au CHU de Strasbourg et spécialiste des maladies génétiques à prions rares. Ce gène code une protéine qui s'appelle le prion. Nous avons des maladies touchant le prion, mais qui ne sont pas génétiques. Nous parlons alors de pathologie sporadique, comme la maladie de Creutzfeldt-Jakob. D'autres, comme l'insomnie fatale familiale, sont d'origine génétique, liées à une mutation du gène PRNP." Le rôle de la protéine prion est encore mal connue, mais on la dit ubiquitaire. Elle est omniprésente dans les milieux organiques (tissus, cellules) de notre organisme. Elle aurait un rôle dans le renouvellement cellulaire des cellules neurales, indispensables au développement du système nerveux central. Pour rappel, ce système régule de nombreuses fonctions, comme le mouvement, la mémoire, la parole, les pensées et la perception. Les protéines sont normalement solubles dans le liquide cellulaire. Mais dans certaines circonstances, lorsque la protéine prion présente une conformation anormale, elle perd sa solubilité. "Elle s'agrège et se dépose au niveau de certaines cellules, ce qui favorise la dégénérescence et la mort des cellules neuronales".

Maladie de Creutzfeldt-Jakob : c'est quoi, espérance de vie

La maladie de Creutzfeldt-Jakob est une pathologie neurodégénérative rare, de la famille des maladies à prions, qui se manifeste par une démence. Elle peut être "sporadique", héréditaire ou "acquise" (vache folle). L' espérance de vie est courte.

Quels sont les symptômes ?

Nous l'appelons insomnie fatale familiale, car :

L'insomnie est le premier et principal symptôme. Elle est très sévère, puisqu'elle entraîne une disparition des cycles circadiens, régulant le rythme biologique du corps ;

Fatale : la mort est inévitable et survient entre 9 et 30 mois après la déclaration de la maladie ;

Familiale : elle est héréditaire, transmise par un des parents.

Horloge biologique : interne, femme, homme, régler

L'horloge biologique est un ensemble de neurones qui permettent de rythmer un certain nombre d'actions biologiques du corps. C'est par exemple le cas des sécrétions hormonales. A quoi sert-elle ? Comment fonctionne-t-elle ? Comment la régler ? Réponses avec le Dr Rémi Lombard et le Dr Jean-Luc Schaff.

"L'insomnie s'installe progressivement jusqu'à devenir invalidante. Ce n'est pas juste une difficulté à s'endormir : il s'agit d'une perte progressive du sommeil. D'ailleurs, nous nous apercevons lors de l'examen d'enregistrement du sommeil qu'il est totalement désorganisé. Une insomnie de 3 jours ou une insomnie chronique ne signifie pas pour autant que l'on souffre d'insomnie fatale", détaille la spécialiste. Le tableau de l'insomnie familiale fatale est plus complexe". Suite à cette désorganisation totale du sommeil, des troubles dysautonomiques s'installent. Le système nerveux autonome est atteint, s'en suit une :

Modification du rythme cardiaque ;

Hypersudation ;

Augmentation de la tension artérielle ;

Perte de poids.

Ces troubles sont assez constants au cours de l'évolution de la maladie et ce tableau clinique s'installe de manière progressive". Les fonctions cognitives sont altérées, engendrant des troubles de la mémoire et de l'attention qui retentissent sur la vie quotidienne du patient. "La confusion est également présente, avec parfois des hallucinations. Chez certains malades, des troubles moteurs et des troubles de l'équilibre apparaissent." Le patient perd son autonomie, il devient grabataire. Son état de santé s'aggrave au fil des mois. La mobilité et le contact avec l'entourage diminuent jusqu'à disparaître. La maladie est fatale, "après une période d'insomnie, le patient tombe dans une forme de coma, comme dans d'autres maladies à prion rares, en raison d'une atteinte importante de la structure du système nerveux central." En résumé, l'insomnie fatale familiale évolue en 3 grands stades :

► Apparition rapide d'une insomnie qui s'aggrave sur quelques mois, s'accompagnant parfois de troubles psychiatriques (anxiété, hallucinations..) ;

► Présence évidente de signes dysautonomiques ;

► Dernier stade de la maladie : survenue rapide de troubles cognitifs, le patient est incapable de parler, de marcher (mutisme akinétique), puis tombe dans le coma entraînant le décès.

Il est possible de se faire tester afin de connaître son statut génétique

Quelles sont les causes de l'insomnie fatale familiale ?

L'insomnie familiale est une maladie génétique de transmission autosomique dominante. "Il suffit qu'un parent soit porteur de l'anomalie pour risquer de la transmettre à son enfant. Chaque individu possède chaque gène en deux exemplaires : un exemplaire provient du père et un autre de la mère. Si l'un des deux gènes est anormal, le risque de développer la maladie existe. En d'autres termes, chaque fois que le parent concerné a un enfant, il lui transmet la moitié de son patrimoine génétique : il a 50 % de risque de transmettre le gène anormal et 50 % de chance de transmettre le gène sain", détaille la Professeure Tranchant. Quant à l'origine de l'anomalie du gène codant la protéine prion, elle reste à ce jour inconnue.

Maladie à prion : symptômes, transmission, diagnostic

Les maladies à prion sont des maladies neurodégénératives rares incurables et mortelles. Quels sont les symptômes ? Comment se fait la transmission ? Comment est posé le diagnostic ? Le point avec le Dr Emmanuel Cognat, neurologue.

Quels sont les traitements ?

► Le diagnostic est indispensable. Dans un premier temps, le diagnostic doit être confirmé par un enregistrement du sommeil, pour mettre en évidence sa disparition. En cas de symptômes très évocateurs ou d'arguments forts (cas d'insomnie fatale familial déjà connu dans la famille), une analyse génétique est réalisée. "Dans la plupart des cas, l'IRM est normale et ne montre pas de signes spécifiques. Parfois, l'électroencéphalogramme oriente ce diagnostic."

► Le traitement palliatif . "Nous n'avons pas de médicaments contre l'insomnie fatale familiale et nous ne prescrivons pas de somnifères, car ils sont inefficaces. Le traitement est surtout palliatif. En cas de confusion ou d'agitation, nous pouvons aider le patient. En cas de troubles de la déglutition, nous posons une sonde gastrique. Nous veillons à ce que le patient reste correctement hydraté. La kinésithérapie peut également être proposée. Tout ce qui peut améliorer le confort du patient est mis en place par l'équipe soignante".

Le conseil génétique

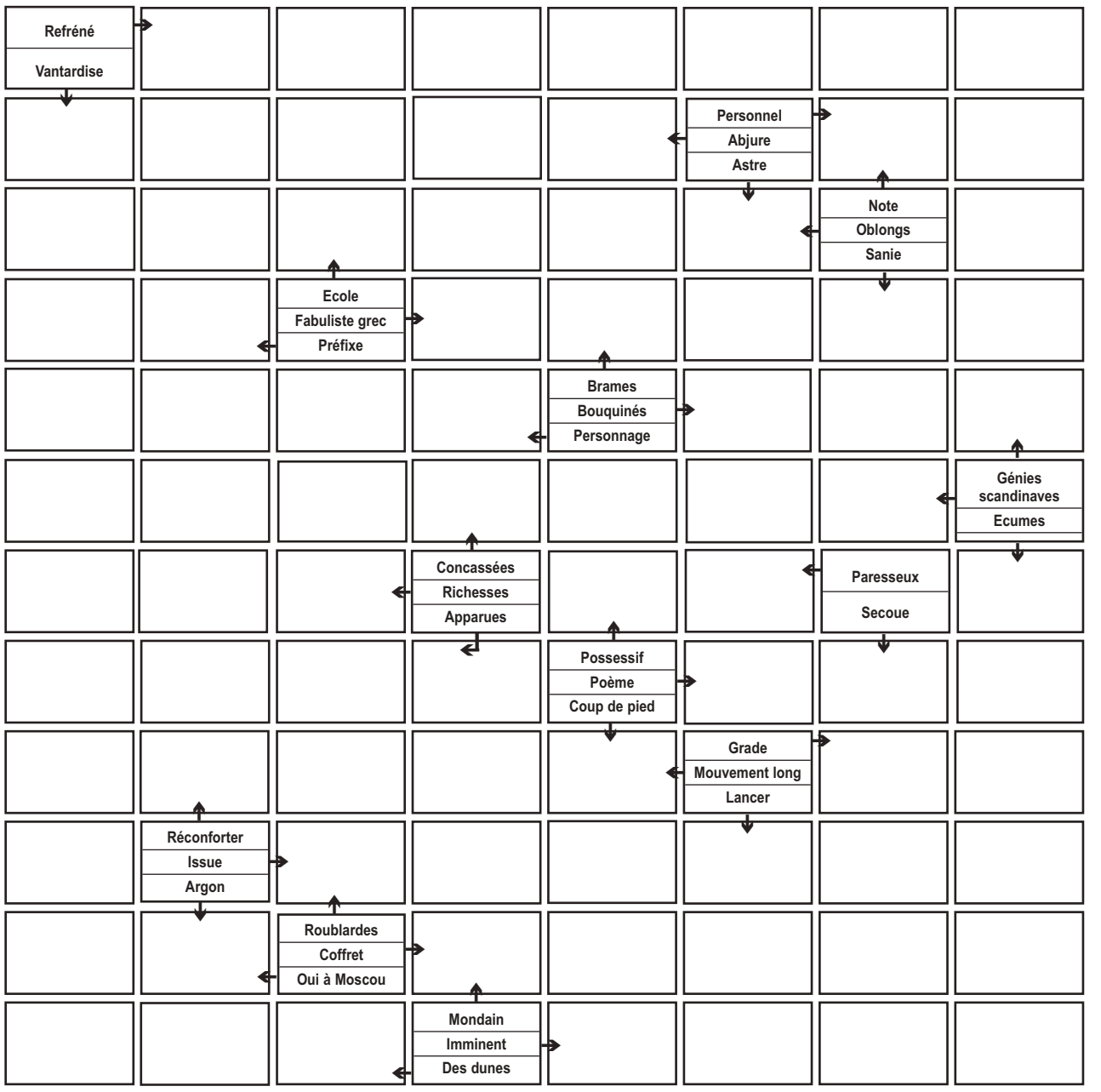
Le Professeur Cyril Goizet, généticien clinique du Centre de Référence Maladies Rares "Neurogénétiques" du CHU de Bordeaux, précise qu'il est "possible pour les descendants d'une personne malade de se faire tester afin de connaître leurs statut génétique. Il s'agit du test présymptomatique, qui s'inscrit dans le cadre de la loi de bioéthique qui encadre la médecine prédictive. Le protocole du test présymptomatique est assez lourd et comprend de nombreux rendez-vous d'accompagnement et de préparation avec une équipe pluridisciplinaire. Au minimum, au CHU de Bordeaux nous utilisons les compétences de 4 professionnels différents (neurogénéticien, psychologue, psychiatre, conseiller en génétique). L'objectif n'est pas de dire oui ou non au patient pour réaliser le test, mais de lui dire oui, dans de bonnes conditions. L'insomnie fatale familiale est déjà une pathologie lourde, et nous ne voulons pas ajouter de difficultés au patient". Les patients doivent être majeurs. Le test est réalisé dans des services de génétique par des équipes devant être déclarées à l'Agence de Biomédecine.

"Le bénéfice n'est pas médical, mais il peut être psychologique, familial, en rapport avec un projet de conception, ou encore social. Il est alors envisageable, pour ceux qui ont hérité de la mutation familiale, d'avoir des approches préventives pour les grossesses futures, grâce à un diagnostic prénatal ou un diagnostic pré-implantatoire, offrant la possibilité technologique d'arrêter la transmission de l'insomnie fatale familiale".

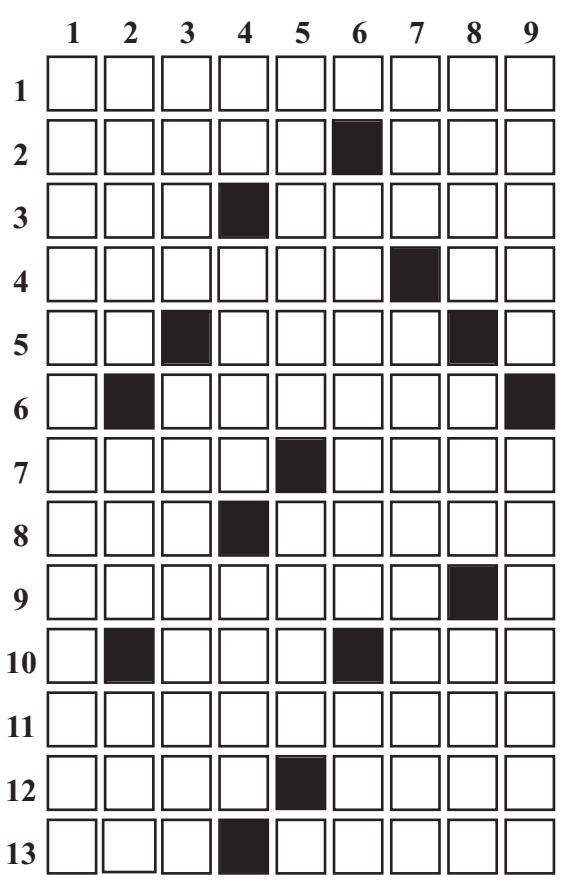
► Comme le précise le Pr Goizet, le premier choix est le diagnostic prénatal. Des cellules embryonnaires sont récupérées, puis analysées. Si la mutation est présente, une interruption de grossesse pour raisons médicales peut être proposée. Si la mutation est absente, la grossesse se poursuit.

BIEN-ÊTRE

Mots fléchés n° 1658



Mots croisés 9/13 n° 1658



Horizontalement :

1. Terme d'électricien – 2. Assembler – Vallée inondée – 3. Adverse d'attaque – Endêver – 4. Extrémistes – Goûté le sel – 5. Au bas de la lettre – Contre – 6. Géants – 7. Personnage de conte – Réflexion – 8. Lieu commun – Petits élévateurs – 9. Vignettes – 10. Ville française – Clameur – 11. On y fabrique la bière – 12. Héberge – Opiniâtre – 13. Temps de la transhumance – Liquide végétal.

Verticalement :

1. Odieux – 2. Repus – Plante – Il suit la tétée – 3. Terme d'exclusion – Mise à l'eau – 4. Déterminant – Bande – Fondation – 5. Sans résidence fixe – Imaginés – 6. Roi de la danse – Avant thêta – 7. Région du Sahara – Curieux – 8. Rejeter la vérité – Autoritaire – Tradition – 9. Epuiser – Supports de roues.

SOLUTION MOTS FLECHES N° 1657

Horizontalement

– FERVEUR
HACHE – RA
ECOUTE – S
GI – MUTEE
ELUES – SE
MIS – TUT –
OTITES – A
NANA – EON
I – ECARTE
QUELS – ES
US – EPEES
EAU – ERSE

Verticalement

– HEGEMONIQUE
FACILITA – USA
ECO – USINEE – U
RHUME – TACLE–
VETUSTE – ASPE
E– ET – USER – ER
UR– EST – OTEES
RASEE – ANESSE

SOLUTION N° 1657

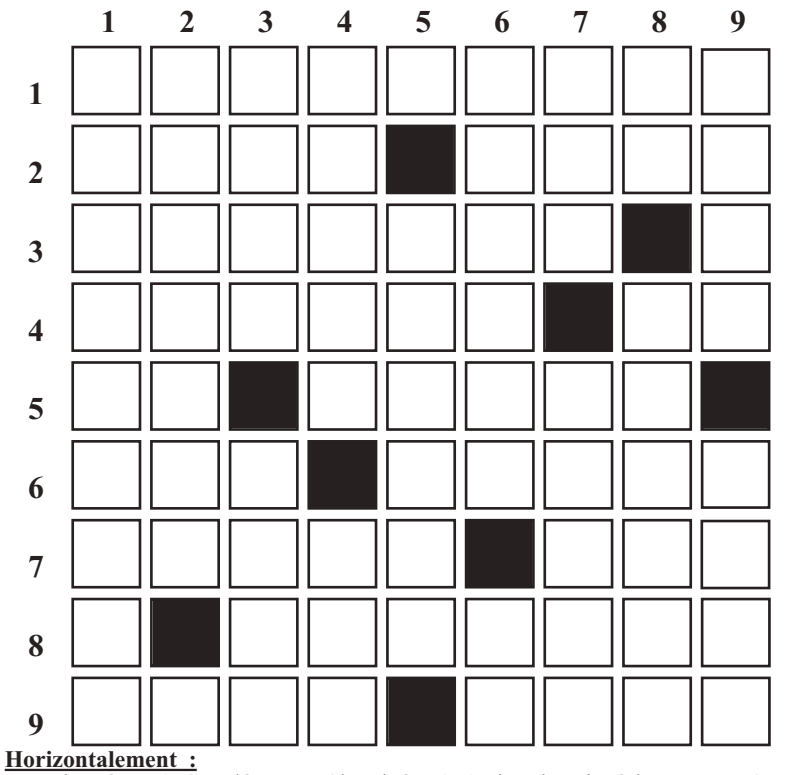
Horizontalement :

– IMPRIMEES
NET – LAMPE
TRIAS – POU
ROND – SOUL
AUTOCARS –
N – SUR – TEE
SE – CANE – C
INDICE – DO
GRAS – VŒU
EON – CEDER
ALUNI – EST
NEBULEUSE
TRES – URES

Verticalement :

INTRANSIGEANT
MEROU – ENROLER
PEINTS – DANUBE
R – ADOUCIS – NUS
ILS – CRAC – CIL –
MA – SA – NEVE – EU
EMPORTE – ODEUR
EPOUSE – DEESSE
SEUL – ECOURTES

Mots croisés 9/9 n° 1658



Horizontalement :

1. Prolongées – 2. Supplément – Cheminée– 3. Action de cuire à la vapeur – 4. Réduit au silence – Pour l'étourdi– 5. Ville de fouilles – Hissé – 6. Vieux voilier – Mit à l'écart – 7. Principe odorant – Ecorce de chêne – 8. Bruit de respiration – 9. Ville d'Italie – Oiseaux.

Verticalement :

1. Protégées – 2. Biffer – Projectile de canon – Voiles de navire – 4. Souhaitée – Patriarche biblique – 5. Harmoniser – 6– Saisies en garantie – Neptunium – 7. Quart chaud – Donnai sa voix – 8. Fin de verbe – Poils de robe de cheval – 9. Servaient à ranimer – Solipèdes.

SOLUTION N° 1657

Horizontalement :

APRECOUP
GOAL – ORNA
RELAPSE – G
ALENES - CE
IE – SAUTA
NET – GERMA
ESOPE – API
N – CESSION
TEST – ANSE

Verticalement :

AGRAINENT
POELEES – E
RALE – TOCS
ELANS – PET
S– PEAGES –
COSSUE – SA
ORE– TRAIN
UN – CAMPOS
PAGE – AINE

SODUKU 136

Pour jouer au Soduku

- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

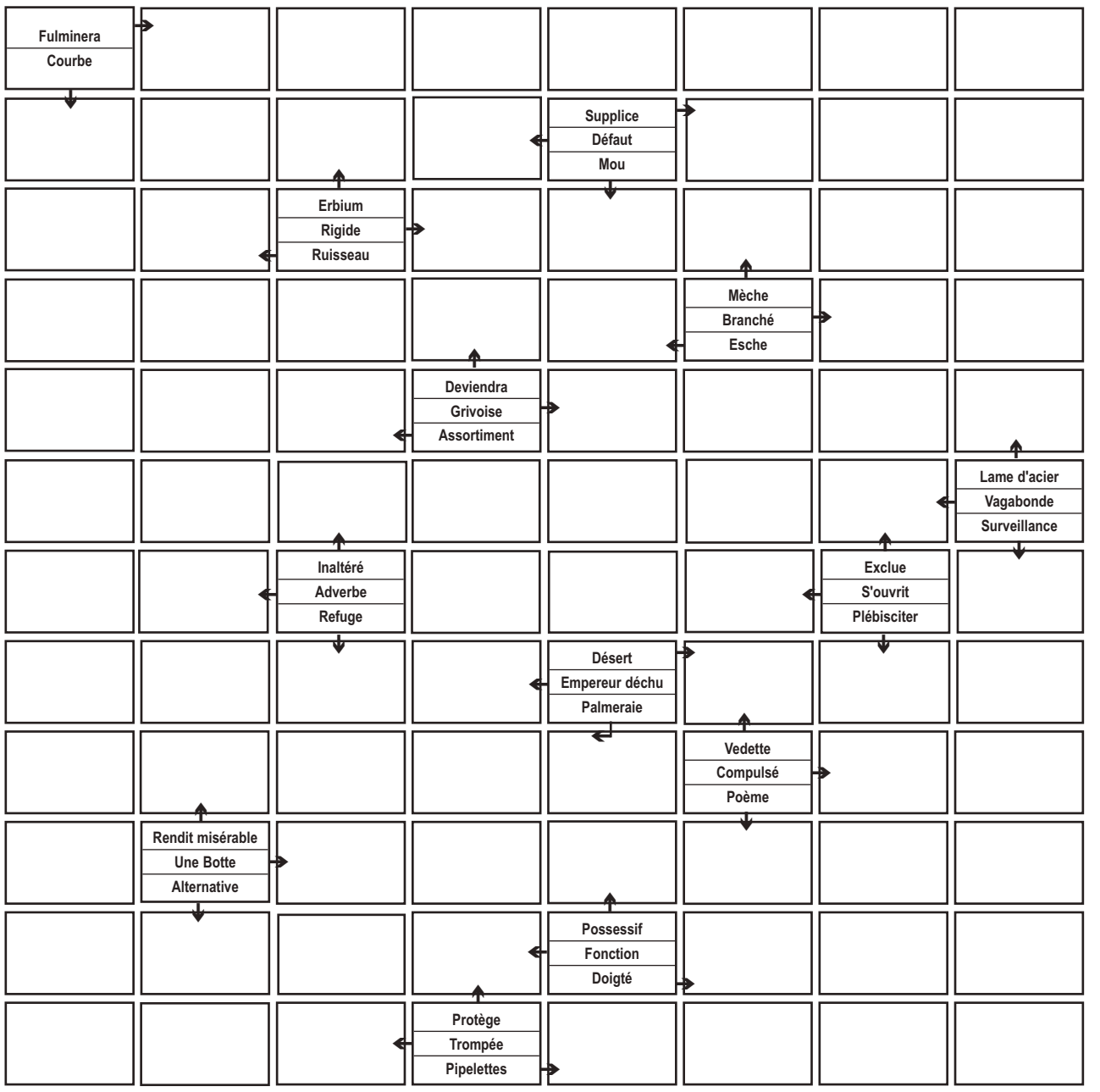
	3	7	1					5
8		5	9			2		
					3	7	4	
7				1				6
2	1	3	4	6			8	
				9		5		3
	9	6			2			
			6		1		9	
5				3		6	7	



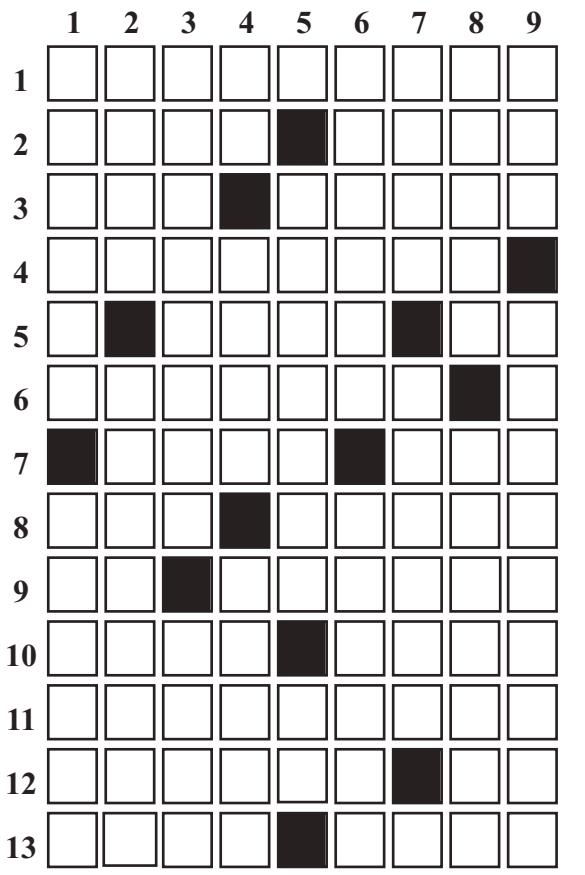
SOLUTIONS

1	9	6	7	8	3	5	2	4
2	8	5	1	4	9	7	6	3
7	4	3	5	6	2	8	1	9
6	3	4	9	5	8	1	7	2
9	7	2	4	1	6	3	5	8
5	1	8	3	2	7	4	9	6
4	6	9	8	7	1	2	3	5
8	2	7	6	3	5	9	4	1
3	5	1	2	9	4	6	8	7

Mots fléchés n° 1644



Mots croisés 9/13 n° 1644



HORIZONTALEMENT

1. Cadreurs - 2. Joints - Variété de citron - 3. Possessif - Petit bourgeois - 4. Costume distinctif - 5. Discipline sportive - Réfléchi - 6. Recettes - 7. Compliqué - Fait de l'effet - 8. Lieu de descente - Prince démoniaque - 9. Soudure - Extrait - 10. Capitale américaine - Ville d'Algérie - 11. Solitude - 12. Conduit - Ferrure qui a la forme de son nom - 13. Bramer - Patins.

VERTICALEMENT

1. Réunit - Assembler un livre - 2. Petit ongulé - Sport d'eau - 3. Parfois qualifié de plénipotentiaire - Enfant populaire - 4. Marque de licence - Cosmétique - Etre en colère - 5. Vaseuse - Parfois pronom - 6. Toujours leste - Ions - 7. On le bisse quand c'est bon - Pamphlet - 8. Attendries - Assuré - 9. Navires à voiles - Supérieures.

SOLUTION MOTS FLECHES N° 1643

Horizontalement

- PARCAGE
BELER - RS
INO - USES
EDIT - ISE
NI - AARAU
FLANC - IL
ALIGNA - E
IE - UELE -
TETE - IVE
E - ARETES
URI - MENT
RATE - ETE

Verticalement

- BIENFAITEUR
PENDILLEE - RA
ALOI - AI - TAIT
RE - TANGUER - E
CRU- ACNE - EM -
A - SIR - ALITEE
GRESAI - EVENT
ESSEULE - ESTE

SOLUTION N° 1643

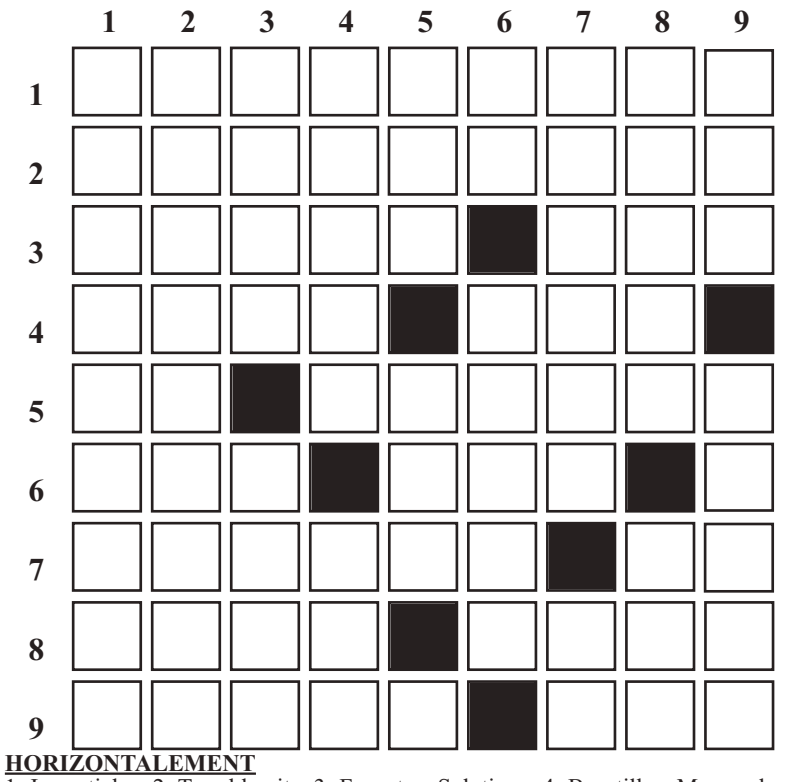
Horizontalement

DEPORTEES
EMOTION - E
CINE - TARN
ULCERE - ES
PIE - IMAGE
LESES - IRE
EN - COGNES
- NEUTRES -
BEN - TASSE
A - TROP - EX
BUEE - PARI
INTERIM - L
LEE - UNIES

Verticalement

DECUPLE
- BABIL
EMILIENNE
- UNE
PONCES -
ENTETE
OTEE - ECU -
REE -
RI - RISOTTO
- RU
TOTEM -
GRAPPIN
ENA - AINES
- AMI
E - REGRESSER
- E
SENSEES -
EXILS

Mots croisés 9/9 n° 1644



HORIZONTALEMENT

1. Impartiale - 2. Tremblerait - 3. Funeste - Solution - 4. Broutille - Moyen de duper - 5. Bat le roi - Enlever l'eau - 6. Ville de Yougoslavie - Volcan du Japon - 7. Divinité - Obstacle - 8. Lac américain - Vieux supplice - 9. Humé - Amérindien.

VERTICALEMENT

1. Aumônes - 2. Récipient en fonte - 3. Ejecté - Giron - 4. Provient - Napperon - 5. Poil à l'œil - Situation - 6. Petit tour - Mesurer - 7. Sculpteur italien - Alternative - 8. Cité urbaine - Hors court - 9. Etre conjugué - Finaude.

SOLUTION N° 1643

Horizontalement

EBRANLANT
DOUDOUNES
UNANIMITE
LIS - SIS - T
CF - MENEES
OINS - ETRE
REA - CUTI -
ER - POSENT
RAFALE - EU

Verticalement

EDULCORER
BONIFIERA
RUAS - NA - F
ADN - MS - PA
NOISE - COL
LUMINEUSE
ANISETTE -
NET - ERINE
TSETSE - TU

SODUKU 173

Pour jouer au Soduku

- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

		3	1	8				2
		6	7				1	
	2							7
9				2	3	6		
		2	9					3
4							3	
	6				4			
3				6	1	4		



SOLUTIONS

9	4	2	8	6	7	3	5	1
6	8	5	1	3	2	4	9	7
1	3	7	9	4	5	8	6	2
5	9	1	2	7	3	6	8	4
8	7	4	5	1	6	9	2	3
2	6	3	4	8	9	1	7	5
3	2	6	7	9	4	5	1	8
7	1	9	3	5	8	2	4	6
4	5	8	6	2	1	7	3	9





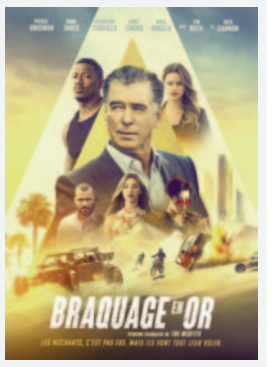








JEUNE INDEPENDANT









télévision

PROGRAMME DU JOUR

20h55 Série dramatique - Italie 2024 — TF1
Doc

21h00 Téléfilm de suspense France, 2024 — France 2
Disparition inquiétante

20h55 Jeu - France 2024 — M6
Top chef

20h55 Football : Premier League — CANAL+
Everton / Liverpool

20h55 Humour — W9
France 2024
Le Marrakech du rire 2022 : les 10 ans

21h00 Film d'action — CINE+ FRISSON
Etats-Unis, 2021
Braquage en or

21h05 Film d'aventures — 6ter
Etats-Unis - 2021
Jungle Cruise

20h50 Comédie dramatique 2022 — CINE+ PREMIER
Amsterdam

21h20 Série policière - France — C8
Mongeville

20h50 Comédie dramatique, 2023 — CINE+ CINEMA
Un métier sérieux

22h00 Film d'aventures — CINE+ FAMIZ
Etats-Unis - 2005
Sahara

21h20 Film fantastique — TMC
Etats-Unis 2002
Harry Potter et la chambre des secrets

23h00 la chaine CANAL+ SERIES



Série de suspense Belgique - 2022
Saison 1 - Épisode 1

Two Summers

Peter et sa femme Romée invitent leurs vieux amis, perdus de vue depuis longtemps, dans une magnifique maison isolée sur une île. Le jour du départ, Peter reçoit une vidéo datant de l'été 1992 et craint d'être confronté à un crime du passé.

23h30

Série de suspense Belgique - 2022
Saison 1 - Épisode 2

Two Summers

Mis au courant du chantage, Stef, surnommé Mowgli, pense que Peter minimise les faits et que leur vie est sur le point d'imploser. Les deux hommes décident de mettre Didier dans la confidence, lequel encaisse difficilement et s'enferme dans le déni.

HORAIRES DES PRIÈRES	Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
ANNABA	03:59	12:27	16:12	19:12	20:44
CONSTANTINE	04:05	12:32	16:16	19:16	20:47
ALGER	04:21	12:46	16:29	19:29	21:00
OUARGLA	04:24	12:37	16:16	19:14	20:39
CHLEF	04:27	12:53	16:36	19:36	21:07
MOSTAGANEM	04:33	12:57	16:41	19:41	21:11
ORAN	04:37	13:01	16:44	19:44	21:14

LE JEUNE INDÉPENDANT

N° 7874 — MERCREDI 24 AVRIL 2024

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Meteo

	Maximales	Minimales
Alger	18°	11°
Oran	20°	9°
Constantine	14°	4°
Ouargla	25°	15°

LA MAINTENANCE DES ÉQUIPEMENTS PARMI LES PRIORITÉS

Siemens Healthineers renforce son engagement en Algérie

Assurer la maintenance des équipements de pointe utilisés dans le secteur de la santé dans les services d'oncologie est l'engagement de Siemens Healthineers Algeria, à travers la formation des compétences locales. C'est ce qu'a assuré, hier, sa directrice générale, Anne Marie Mendes.

La création de Siemens Healthineers Algeria, en tant que nouvelle entreprise entièrement dédiée au secteur de la santé en Algérie, «marque un nouveau jalon dans l'engagement de Siemens à investir dans le marché algérien, en mettant l'accent sur l'amélioration de l'accès aux technologies médicales de pointe pour les patients», a déclaré Mme Mendes.

A l'occasion de la présentation de cette nouvelle filiale, elle a affirmé que, plaçant la santé des patients au cœur de toutes les préoccupations, l'entreprise accompagne les prestataires de santé algériens vers des solutions innovantes et à valeur ajoutée, et ce en soutenant notamment le développement de la médecine de précision, la transformation des parcours de soins, l'amélioration de l'expérience patient et la digitalisation du système de santé.

Ainsi, le principal défi à relever est d'œuvrer à proposer des équipements innovants qui contribuent à optimiser le diagnostic des pathologies et le traitement des patients.

L'intervenante a tenu à rappeler qu'afin de renforcer sa présence en Algérie et d'offrir un service de proximité optimal, la maison-mère avait déjà créé en novembre 2022 Siemens Healthineers Oncology Services Algeria, une entreprise dédiée à l'oncologie. Cette initiative s'inscrit dans le cadre d'un partenariat entre Siemens Healthineers et Varian Medical Systems, visant à proposer un parcours de soins complet en oncologie et à répondre à la demande croissante en matière de diagnostic et de traitement du cancer personnalisé. En outre, Mme Mendes a affirmé que l'entreprise nouvellement créée «s'est engagée à fournir le plus haut niveau de service, d'assistance et de maintenance, en s'appuyant sur des équipes locales compétentes». Précisant que près de 99 % des collaborateurs sont des compétences algériennes, avec une présence sur tout le territoire national. Pour sa part, Vivek Kanade, directeur général de Siemens Healthineers Middle East & Africa (Mena), a souligné que «l'innovation dans le domaine de la santé est au cœur de leur mission». Il a assuré que l'entreprise s'engage à poursuivre ses efforts de recherche et développement pour proposer des solutions toujours plus performantes et accessibles, afin de répondre aux besoins des patients algériens et contribuer à l'amélioration de leur santé. Il a souligné, à ce sujet, qu'»en tant que pionnier de la technologie médicale et fort de son expérience, la création de Siemens Healthineers Algeria constitue une étape importante dans l'engagement de Siemens à long terme en Algérie». Il a relevé que l'entreprise est convaincue que cette nouvelle entité permettra d'offrir aux patients algériens un accès aux technologies médicales de pointe, contribuant ainsi à l'amélioration de la qualité des soins en partenariat avec les autorités sanitaires sur tout le territoire national.



Nouveau jalon dans l'engagement de Siemens.

En outre. M. Kanade a présenté l'initiative «Access to Care», structurée autour de la fourniture de soins de santé pour tous et partout. L'initiative implique l'amélioration des infrastructures de soins de santé, la lutte contre la pénurie de personnel qualifié et la disponibilité en équipements médicaux pour les communautés rurales et mal desservies afin d'avoir un impact durable là où cela est le plus nécessaire.

Le DG de la région Mena a aussi affirmé que «nous aspirons à créer de meilleurs résultats et expériences pour les patients, où qu'ils se trouvent, en accélérant le développement mondial, en mettant sur pied des partenariats stratégiques, en luttant contre les maladies les plus dangereuses et en repensant la chaîne de valeur». Dans le domaine de l'innovation, il a relevé que la firme investit 9 % de ses ressources financières dans les domaines de la recherche et de l'innovation, qui mobilise plus de 30 % des employés. Il a ajouté que les principaux axes de recherche et de développement actuels sont la médecine de précision, les thérapies personnalisées ainsi que la numérisation et l'intelligence artificielle.

Sihem Bounabi



RAPATRIEMENT DES ALGÉRIENS DÉCÉDÉS À L'ÉTRANGER

L'Etat paiera les frais

LE MINISTÈRE des Affaires Etrangères et de la Communauté nationale à l'étranger a apporté, hier, des clarifications concernant le rapatriement des dépouilles des ressortissants algériens décédés à l'étranger afin d'éviter toue confusion. Cela dans «le cadre de l'amélioration globale des prestations des représentations diplomatiques et consulaires, notamment pour ce qui a trait au dossier du rapatriement des Algériens décédés à l'étranger».

Après la multiplication des sorties médiatiques et autres articles, et afin d'éviter tout amalgame laissé par certaines déclarations, il convient de rappeler que «dans le cadre des efforts visant à prendre en charge les préoccupations des membres de la communauté nationale à l'étranger et conformément aux instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger a souligné que la prise en charge des frais de rapatriement vers l'Algérie des dépouilles mortelles des Algériens décédés, à l'étranger, est assurée par l'Etat algérien». Cette mesure est prise en vertu des dispositions de l'article 72 de la loi de finances, au titre de l'année 2023. Cet article a amendé l'article 165 de la loi de finances complémentaire de 2021, qui limitait la prise en charge à la seule catégorie de «nécessiteux ou dont les familles justifient l'insuffisance des moyens de financement permettant la prise en charge de rapatriement».

En effet, la mise en place de ce dispositif est en cours depuis 2023, date d'entrée en vigueur de la loi de finances 2023. Ainsi, les nationaux algériens résidents ou non résidents, y compris ceux en situation irrégulière, décédés hors du territoire national, sont concernés par la prise en charge des frais de rapatriement de leurs dépouilles indépendamment de leurs situations financières.

La prise en charge couvre les frais de transport terrestre dans le pays de décès, transport aérien vers l'Algérie ainsi que les frais des actes préalables (toilette mortuaire, la mise en cercueil, éventuels frais administratifs et taxes).

S. N.

PÔLE PHARMACEUTIQUE, MECANIQUE ET AGROALIMENTAIRE PAR EXCELLENCE

Le secteur de l'industrie à Constantine scruté par Aoun

UN TOTAL de 355 projets d'investissement sont en cours de réalisation à Constantine, en sus de 46 autres déjà mis en service, a constaté, hier, le ministre de l'Industrie et de la Production Pharmaceutique, Ali Aoun, au cours d'un exposé livré en marge d'une visite de travail à Constantine. Plusieurs aspects des investissements ainsi que du tissu industriel constantinois lui ont été fournis par le premier responsable du secteur dans la capitale de l'Est.

Pour lever les obstacles sur les projets d'investissement achevés, 55 permis exceptionnels ont été accordés, dont 18 ordinaires et 33 permis d'exploitation dans divers domaines. Quatorze projets concernés par un changement d'activité et de forme juridique créeront 3 325 emplois, a-t-il appris.

L'annexe régionale de l'Agence nationale des produits pharmaceutiques (ANPP) a été la première étape du périple du chef du secteur industriel. Au cours de cette halte, le ministre a eu droit à une présentation sur les zones industrielles, les zones d'activité et les zones industrielles de la wilaya, ainsi que sur les opérations d'aménagement dont elles ont bénéficié afin d'offrir les meilleures conditions aux investisseurs. Ali Aoun a souligné que l'annexe s'inscrit dans la stratégie de l'État visant à faciliter les procédures pour les investisseurs dans la production pharmaceutique. Il a également souligné que l'annexe, couvrant 15 wilayas, est un honneur pour Constantine et s'inscrit dans le cadre de la stratégie de l'État.

Il a appelé à suivre les demandes de services de tous les investisseurs dans le domaine et à envisager la mise en place d'une plateforme numérique à partir du mois de mai prochain pour faciliter les procédures au profit des investisseurs et réduire la charge des déplacements. Il a également insisté sur la nécessité de mobiliser et de répondre rapidement aux demandes des investisseurs et de raccourcir le délai d'enregistrement des médicaments dans le respect des délais légaux prescrits.

En ce qui concerne l'assainissement du foncier industriel et conformément aux instructions des hautes autorités du pays, 82,21 hectares ont été récupérés.

Le tissu industriel de la wilaya, notamment les pôles pharmaceutique, mécanique, agroalimentaire et les petites et moyennes entreprises, a également été présenté. Le foncier industriel de Constantine s'étale sur une superficie avoisinant les 930 hectares, répartis sur 4 zones industrielles et 16 zones d'activités. Et en raison de la demande croissante, deux parcs industriels s'étalant sur plus de 680 hectares ont récemment vu le jour. Un bilan des projets d'investissement de divers secteurs a été présenté, avec 355 projets en cours de réalisation qui créeront 23 741 emplois, ainsi que 46 projets réalisés ayant créé environ 5 045 emplois.

De son côté, le wali a affirmé que la wilaya de Constantine a connu un véritable essor en termes de levée des obstacles et d'accompagnement des projets d'investissement. Il a lancé un appel aux investisseurs pour accélérer la réalisation de ces projets créateurs de richesse et d'emplois. Il a également demandé l'inscription d'un projet stratégique dans la capitale de l'Est algérien.

Amine B.